

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2211 - LUNDI 19 JANVIER 2015

CAN 2015

Les Diabes rouges face à l'énigme Gabon mercredi

Après leur match nul à l'arrachée face aux surprenants Equato-guinéens lors du match d'ouverture de la 30^e Coupe d'Afrique des Nations, samedi à Bata, en présence du président Denis Sassou N'Guesso, les Congolais se préparent à affronter des Panthères du Gabon dopés, sans doute, par leur victoire face au Burkina Faso.

« Le Gabon a un bon gardien qui a sorti le grand jeu puis son attaque a marqué les buts qu'il fallait. C'est donc le leader du groupe que nous affronterons mercredi », confiait le ministre des Sports Léon-Alfred Opimbat qui croit en la chance de son équipe, au regard de sa première sortie. Soumis à plusieurs tracasseries visant à entamer leur morale et, avouons-le, quelque peu dépassés par l'enjeu de ce match d'ouverture face au pays organisateur, les Diabes rouges du Congo ont fait une première mi-temps mitigée samedi. Ils ont retrouvé leurs marques en seconde partie, grâce à des bons changements opérés par leur entraîneur, Claude Le Roy, au point d'arracher le précieux point du match nul.

[Commentaires, analyses et réactions avec nos envoyés spéciaux, Pages 14 et 24](#)



DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

La majorité présidentielle entre le « Pour » et le « Contre »

Même si le parti pilote de la majorité présidentielle, le PCT (parti congolais du travail) s'était, lors de la session du comité central, prononcé pour le changement, les partis, associations et individualités

composant la majorité présidentielle ne semblent pas parler le même langage.

En pourparlers depuis le 15 janvier pour une convergence de vue sur cette question qui préoccupe tant la classe politique congolaise dans toute sa diversité, la majorité présidentielle est loin d'une cohésion en témoigne l'absence de nombre d'alliés à cette réunion. [Page 5](#)

ÉDITORIAL

Courage !

[Page 2](#)

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'Inde intéressée par le secteur du ciment au Congo

L'appel du gouvernement congolais aux investissements étrangers pour diversifier l'économie et promouvoir le secteur semble avoir du répondant avec l'ambition de la société indienne, Seftech, d'investir dans le domaine du ciment, un secteur qui intéresse de plus en plus d'investisseurs étrangers.

Reçu vendredi en audience par le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, le président de la société indienne, MaHesh Chaturved, a indiqué que Seftech entend investir 27,5 milliards FCFA pour la mise en œuvre de ce projet financé par une ligne de crédit d'Eximbank. [Page 8](#)

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Le FMI et la Banque mondiale pour une évaluation du dispositif congolais

En vue de se rassurer de la vulnérabilité ou non du dispositif congolais en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, une mission conjointe Banque mondiale et Fonds monétaire internationale (FMI) séjournera du 22 au 27 janvier au Congo.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du programme d'évaluation du secteur financier des pays membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale. Son but est d'analyser les mesures adoptées par les autorités de la sous-région, dans la mise en œuvre des recommandations du rapport d'évaluation adopté en 2006. [Page 6](#)

ÉDITORIAL

Courage !

Ne boudons pas notre plaisir même si notre joie eut été plus grande avec une victoire des Diables rouges à l'issue du premier match de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 qui s'est ouverte samedi à Bata : le score de 1 but à 1 enregistré ne garantit pas à l'équipe nationale du Congo qu'elle ira beaucoup plus loin dans cette compétition, mais il a montré que sa combativité est bien réelle. Et de ce fait tous les espoirs sont permis.

Pour bien comprendre ce qui se passe sous nos yeux, il faut se souvenir des années de galère que l'équipe nationale congolaise traversa après qu'elle eut atteint le sommet de cette même compétition en 1972. Minée par des dissensions intérieures, en proie à des combats d'ego qui ne cessaient de s'aggraver au fil des ans, peu soutenue par les pouvoirs publics en dépit des apparences, manquant de moyens techniques et financiers elle n'avait plus foi en elle-même et se recroquevilla. Avec les résultats désastreux que l'on connaît.

Si les Diables rouges ont repris confiance en eux-mêmes après ce long, très long déclin, c'est bien sûr parce que les hommes choisis pour les encadrer, les entraîner, leur redonner un moral d'acier ont les qualités requises pour réussir un tel exploit. Mais c'est aussi, certains diront même « surtout », parce que le Congo tout entier s'est rangé autour d'eux comme l'ont démontré les gestes forts qui ont accompagné ces derniers jours le départ de notre équipe vers la Guinée Équatoriale.

Dans un pareil contexte, alors que la nation congolaise toute entière a les yeux tournés vers Malabo et Bata les Diables Rouges devaient démontrer qu'ils sont capables de puiser en eux l'énergie, le courage, l'abnégation qui les conduira à la victoire. Et c'est bien ce qu'ils ont fait samedi lorsqu'ils marquèrent le but de l'égalisation à la quatre-vingt-septième minute de jeu, arrachant un match nul auquel personne dans les gradins ne croyait plus.

Disons-le sans la moindre hésitation : l'équipe nationale du Congo est bien armée pour gagner la bataille qui s'engage. Si elle tire de ce premier match les leçons qui s'imposent elle peut aller très loin. Courage donc !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le débat sur le changement de la Constitution divise la majorité présidentielle ?

Depuis le 15 janvier, les partis politiques, associations et individualités composant la majorité présidentielle sont en conclave au Palais des congrès de Brazzaville.

Cette réunion devait se tenir pendant deux jours. Au regard de la sensibilité du point sur le changement de la Constitution, qui figure parmi les affaires inscrites à l'ordre du jour de ces retrouvailles, les participants sont en train de tourner et retourner dans tous les sens la problématique avant de dégager une position commune. Selon certaines indiscretions-puisque les travaux se déroulent à huis clos-certains partis politiques, associations et individualités ne veulent pas rallier la démarche du Parti congolais du travail (PCT) inscrite dans sa déclaration du 31 décembre 2014 relative au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Le président du Mouvement pour la solidarité et le développement, René Serges Blanchard Oba, a quitté la salle de réunion, le deuxième jour des travaux, après qu'il ait indiqué l'inopportunité de changer la Constitution à une année de l'élection présidentielle.

Selon lui, cette démarche pourrait amener le pays à se replonger dans les violences politiques préjudiciables. Car, a-t-il expliqué, l'instabilité

politique et les violences de tous genres retardent le développement d'un État. Un autre fait marquant et étonnant, c'est l'absence à la réunion de quelques partis politiques non négligeables de la majorité présidentielle tels que le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (Mcddi) ; le Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail (Must) ; le Mouvement pour la démocratie et le progrès (Mdp).

Pour le Mcddi, les prises de position de son secrétaire général, Guy Brice Parfait Kolelas au sujet du débat sur le changement de la Constitution, présageaient déjà la distance de sa formation politique vis-à-vis de la majorité présidentielle ; même s'il n'a pas encore annoncé officiellement son divorce d'avec cette plateforme. À peine quelques jours, il convient de le rappeler, le Mcddi avait pris part, en qualité d'observateur, à la signature par les partis d'opposition, la société civile et les individualités d'une déclaration contre le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Le Must du ministre du Commerce et des approvisionnements, Claudine

Munari, est encore muet sur la question ; même si, sous les manteaux, il circule un bruit selon lequel ce parti de l'ancienne directrice de cabinet de l'ancien chef de l'État congolais, Pascal Lissouba, murmure contre le changement de la Constitution.

En ce qui concerne le Mdp, son absence à la dernière réunion de la majorité présidentielle est diversement interprétée au regard de la motivation et de la détermination de son président Jean Claude Ibovi sur les questions d'intérêt national.

Le président par intérim de la majorité présidentielle et secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, a saisi cette occasion pour exhorter les partis politiques, associations et individualités membres de cette plateforme politique à plus de cohésion et de détermination.

Il leur a rappelé, en outre, que l'année en cours est très déterminante sur le plan politique au Congo. De ce fait, a-t-il insisté, l'apport de chaque membre de la majorité présidentielle est sollicité pour espérer obtenir des victoires aux futures batailles politiques qui pointent à l'horizon.

La déclaration sanctionnant les travaux de la réunion de la majorité présidentielle est attendue pour mardi 20 janvier dans l'après-midi.

Roger Ngombé

Une plateforme politique plaide pour la convocation du dialogue

La dynamique pour la convocation du dialogue politique inclusif, composée de partis politiques de diverses obédiences, d'associations, de la société civile et d'individualités a appelé le 16 janvier à Brazzaville, le chef de l'Etat à convoquer une concertation politique sur le changement de la Constitution..

Au cours d'un point de presse organisé par cette dynamique, les tenants de cette initiative se sont dits heureux de constater la convergence de leur approche avec la vision du président de la République qui, lors de son message de vœux à

la nation le 31 décembre dernier, a annoncé la tenue d'un dialogue sur la question.

La dynamique s'est, en outre, réjouie de l'adhésion quasi générale de l'ensemble de la classe politique congolaise à l'idée de ce dialogue et en appelle à tous et à toutes, de la conforter dans le strict respect des valeurs cardinales de paix, d'unité et d'entente nationale car, a-t-elle rappelé, seul le dialogue peut permettre convenablement au peuple de relever les défis du développement et de la construction. La dynamique considère ce moment plus qu'opportun pour organiser ladite concertation.

Pour Jean-Michel Bokamba Yan-

gouma, animateur principal du débat, « il faut que nous pratiquions le dialogue parce que dans toutes nos sociétés le Mbongui reste la pierre angulaire. Nous ne saurons bâtir ce pays si la paix et le dialogue ne sont pas au rendez-vous. Pour un pays qui se veut paisible, on ne peut que pratiquer le dialogue. Il faut que nous nous retrouvions pour que le oui au changement de la Constitution soit justifié de la même manière que le non. On n'est pas tous obligé de penser ni de dire la même chose et c'est là même le sens de la démocratie » a-t-il fait remarquer.

Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

UPADS

« Point n'est besoin d'agiter le spectre de la guerre », déclare Pascal Tsaty Mabiala

Le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabiala a, le 16 janvier à Brazzaville, lors de la cérémonie de présentation des vœux à la presse congolaise, rassuré la population sur les spéculations faites autour d'un éventuel trouble à l'ordre public en 2016.

« Personne ne la souhaite ; en tout cas pas l'Upads, convaincus, nous sommes, que la guerre n'est pas le moyen de règlement des conflits. Il faut cependant craindre que ceux qui agitent le chiffon rouge ne soient les vrais pyromanes. Le Congo, comme l'a reconnu le président de la République, est un bien si précieux, qu'il n'est dans l'esprit de personne de le replonger dans une guerre absurde, aux conséquences incalculables. Que le peuple congolais se rassure de notre capacité à lui éviter des drames inutiles. Mais, en même temps, qu'il sache qu'avant le président Sassou il y a eu le Congo. Et après lui, il y aura le Congo », a affirmé Pascal Tsaty Mabiala.

En rappel aux événements tragiques de 1997, l'Upads a condamné avec fermeté toutes formes d'actes de violence ayant pour but de ramener l'homme à l'état primitif, à la situation du maître et de l'esclave car, dit-elle, l'homme est un être de raison qui ne peut être utile à l'humanité que s'il exprime librement ce qu'il pense. À cet effet, ce parti de l'opposition a demandé aux professionnels des médias d'aider la démocratie congolaise à s'affirmer de manière définitive.

Ainsi, le principal parti de l'opposition s'insurge contre le

tribalisme qui explique, selon lui, la non prise en compte de tous les cadres du pays et génère des frustrations qui ne permettent pas de garantir la cohésion nationale. « Le défaut d'unité, de partage, de solidarité, de justice, rend illusoire la paix prônée par le président de la République qui en a fait son crédo politique », indique le premier secrétaire de cette formation politique.

L'Upads dit non au dialogue inclusif

Engagé dans la lutte pour le maintien de l'ordre constitutionnel, cette formation politique s'est, par ailleurs, réjouie de la création du Front citoyen pour le maintien de l'ordre constitutionnel, regroupant les partis de l'opposition qui s'insurgent contre le changement de la Constitution. « Au Congo, dans sa quête incessante d'unité, l'opposition vient de réussir un coup de maître en se rassemblant autour de ce Front républicain. Ce front appelle le président de la République à convoquer une concertation sur la préparation de l'élection présidentielle de 2016. Alors qu'on la croyait incapable d'un tel sursaut, c'est un démenti cinglant que l'opposition, désormais rassemblée, vient d'apporter à l'opinion nationale et internationale », s'exalte l'Upads.



Pascal Tsaty Mabiala s'adressant à la Presse / photo adiac

Devant les confusions obstinées du Parti congolais du travail et ses alliés, qui interprètent « malicieusement » la loi fondamentale, l'Upads dit non à la participation à tout dialogue qui ne porterait pas exclusivement sur la préparation de l'élection présidentielle. « Autrement dit, que les partisans d'un dialogue inclusif ne comptent pas sur la participation de l'Upads qui limite strictement ce dialogue à un seul point : la gouvernance électorale, étant entendu que le maintien de l'ordre constitutionnel est non négociable ».

« L'année 2014 a été féconde pour l'Upads »

Au cours de l'année écoulée, le principal parti de l'opposition a couvert l'ensemble du territoire national de ses organes intermédiaires et de base. Les sessions du Conseil national et du

bureau politique ont également été tenues, conformément aux statuts et règlement intérieur du parti. Concernant le débat sur l'ensemble des questions liées aux élections au Congo, l'Upads avait affirmé sa participation au processus électoral. « N'eussent été les graves dysfonctionnements constatés sur le terrain et la fraude massive, l'Upads aurait eu des résultats plus éloquents. Au reste, les structures du parti fonctionnent régulièrement, en dépit de quelques difficultés dues principalement à l'insuffisance de moyens financiers. Ce qui nous oblige de redoubler d'efforts en cette année charnière de l'élection présidentielle de 2016 », déclare le premier secrétaire.

Réaction sur le message de vœux du Président de la République

Pour l'Upads, le chef de l'exécutif a parlé pour l'essentiel, de la conjoncture économique liée à la chute du cours du baril du pétrole, de la priorité accordée au travail, du transport urbain à Brazzaville et Pointe-Noire, des institutions, du calendrier électoral pour 2016 et 2017, d'un probable arbitrage du peuple sur la question qui est sur toutes les lèvres des Congolais, à savoir le changement ou non de la Constitution. « Ce message tant attendu par tous n'a été, comme d'habitude, qu'une occasion supplémentaire d'étouffer le principal au profit de l'accessoire. Le président de la République, bénéficiaire de deux mandats consécutifs depuis 2002, ne nous dit toujours pas combien d'emplois ont été créés par lui en vue de résorber le chômage, devenu endémique et humiliant », a déclaré l'Upads.

Ce parti de l'opposition s'est également prononcé sur l'économie nationale qui n'est toujours pas diversifiée et la forte dépendance de notre pays du pétrole ; la situation sociale des Congolais qui demeure un véritable supplice ; les mesures prises en faveur des fonctionnaires qui restent en-deçà et inexplicables pour un pays aussi pourvu en moyens budgétaires, dont la seule faiblesse est l'égoïsme et la préférence clanique de ses dirigeants. Il s'est enfin interrogé sur la pérennisation de la société de transport en voie de création, en dépit de l'inexistence des routes dans les centres urbains.

Josiane Mambou Loukoulou

LE FAIT DU JOUR

Les Congolais pourront-ils se surpasser ?

En temps de tension, de crise, ou à l'avènement d'un débat d'intérêt général, comme c'est le cas actuellement chez nous, au Congo Brazzaville, les dirigeants politiques, même les moins en vue, trouvent l'occasion de se faire accepter de leurs compatriotes par la profondeur des idées qu'ils partagent. Surtout s'ils parviennent, par ce biais, à extraire ces derniers du piège des violences engendrées par des querelles d'ordre politique.

Il est utile, en effet, de rappeler que deux camps s'affrontent depuis quelques mois, de façon acharnée, autour du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. Le premier rejette toute idée d'aborder cette question, inopportune à leurs yeux, au moment où l'on s'achemine, argumentent-ils, vers le terme du second septennat du pré-

sident Denis Sassou N'Guesso. Le deuxième camp estime pour sa part qu'il devient impérieux de changer la loi fondamentale qui régit notre pays, car ils lui trouvent de nombreux inconvénients. Des déclarations contradictoires s'enchaînent.

Au milieu de ces deux protagonistes, qui recrutent essentiellement au sein de l'opposition dite radicale et d'autres forces bigarrées, d'une part, et dans le milieu de la majorité présidentielle, d'autre part, se trouve pourtant un troisième interlocuteur placé à la médiane. Il fédère les partis politiques du centre, les associations de la société civile, et prône l'ouverture d'un cadre de concertation qui permettrait des échanges francs sur l'avenir des institutions nationales. Ce ne sera pas la première fois pour un pays qui a introduit la concertation dans

sa gouvernance depuis de longues années.

Par le jeu du micro trottoir, les médias ont permis de prendre la température chez le Congolais lambda. On s'aperçoit qu'il n'est pas étranger au débat en cours puisqu'il reprend à son compte les divergences qui opposent les acteurs politiques. Avec en substance cette demande pressante, dictée sans doute par un passé affreux si proche: que ces derniers préservent le climat de quiétude vécu dans le pays depuis près de deux décennies.

Il reste une autre sollicitation à valeur d'exigence à l'endroit des mêmes protagonistes. Pourront-ils, par delà les dissensions inhérentes aux positions qu'ils tiennent, se montrer dignes des attentes de leurs compatriotes? Ces derniers ne souhaitent pas que l'issue de la

bataille d'opinions ainsi engagée se termine par le retour aux années de feu et de sang, au cœur desquelles ils furent plongés sans savoir au juste pourquoi. Disons qu'ils n'ont pas fini de panser leurs plaies.

Les Congolais exigent des responsables politiques de tous bords, qui parlent toujours en leur nom, qu'ils fassent preuve de génie dans le dénouement du débat constitutionnel qui les occupe. Ils mériteront alors les ovations qui leur sont souvent adressées lorsqu'ils réussissent à sauver le pays du précipice. De ce fait, leur discours le plus attendu, dans le moment présent, est celui du bannissement de la haine et de la division, celui de leaders charismatiques, qui sauront placer l'intérêt général au dessus de leurs égocentrismes même pardonnables.

Gankama N'Siah

INSERTION LEGALE

Société Alupro-Construction Sarl

Gérant: Mohamed HA OUI

Capital: 5.000.000 f

Siège: 39 Av Jean Marie Concko Centre ville

Activités:

Construction, génie civil, menuiserie industrielle, prestations de service, import/exportations

Rccm: PNR/14B276 du 06/10/2014

AVIS DE RECRUTEMENT

La société Silotec Congo procède à un recrutement au poste d'assistante de direction, la candidate devra avoir un master en assistantat.

Dossier fourni : CV + lettre de motivation.

Expérience demandée (2 ans).

Pour tout contact, appelez nous

au 06 631 70 17

E-mail : silotec_congo@hotmail.fr

SOUTH CAPE CATERERS RoC S.A.
SOCIETE ANONYME AVEC conseil d'administration
AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : Bd Général de Gaulle,
Immeuble nouveau Presbytère, Face Institut Thomas Sankara,
quartier Saint Pierre
RCCM/CG/PNR 14 B 527
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

La Société Porte A La Connaissance Du Public Que Suivant Procès-Verbal Du Conseil D'administration en date du 26 décembre 2014 et suivant Procès-Verbal d'assemblée générale du 26 décembre 2014

Monsieur Jan LIMBOURG à été demis de des fonctions de directeur général de la société. Il a également été demis de don mandat social d'administrateur de ladite société. Il n'est plus désormais habilité à représenter la société ni à parler en son nom.

Le président du Conseil d'administration de la Société SOUTH CAPE CATERERS Roc SA dégage toute responsabilité envers tous ceux qui seraient tentés de traiter avec monsieur Jan LIMBOURG, pour son Compte.

Gregory ABRAHAMS

Président du Conseil d'administration Société SOUTH CAPE CATERERS RoC



ATTENTATS EN FRANCE

L'Ambassade de France en République du Congo remercie toutes celles et tous ceux qui lui ont témoigné leur solidarité et leur soutien dans ces moments difficiles que traverse le pays.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°004/2015/CAP Consultant-Architecture TRAVAUX BTP AU PAPN

Dans le cadre du développement de ses capacités d'accueil sur son Yard, une société installée sur le site portuaire PAPN, est sur le point de financer les travaux de construction d'un bâtiment R+ 1 et l'aménagement d'une entrée pour faciliter la gestion des flux des véhicules. Les candidats intéressés peuvent envoyer leur lettre de candidature au cabinet Capconsultants, à l'adresse suivante :

CapConsultants-Architecture SARL
A l'attention de : Mr BOKOLOJOUÉ Antoine Beli
30, rue Djambala, croisement avenue Maya-maya Mougali -Brazzaville
Tel : 22 611 64 64 / 06 658 09 63 / 06 693 85 93.
Adresse mail : bokolojoue@architectes.org, cap.consultants@yahoo.fr
Ou par dépôt direct au siège de CapConsultants-Architecture à la même adresse, avant le 31 janvier 2015 à 17 heures.
Les dossiers transmis par E-mail, sont acceptés.

Après analyse de chaque candidature, il sera procédé à la présélection de trois (3) dossiers. Les candidatures éligibles et répondants aux qualifications requises, recevront le Dossier d'Appel d'Offres et, soumettront leur offre sous pli fermé dans les prochaines semaines. L'appel d'offres est constitué d'un seul lot.

DESCRIPTION DU LOT:

Il s'agit de la construction d'un bâtiment R+ 1 de 1575 m² qui abritera les services QHSE. Ces travaux sont composés principalement de :

- Travaux de construction du bâtiment QHSE,
- Travaux d'aménagement du Parking,
- Travaux d'aménagement de l'entrée avec installation des barrières de contrôle et de gestion des flux.

Pour tout renseignement complémentaire,

veuillez contacter le Cabinet CapConsultants-Architecture SARL.

EXIGENCES DU MAITRE D'OUVRAGE :

La lettre de manifestation d'intérêt devra notifier les précisions sur l'entreprise dans l'ordre du questionnaire suivant:

- 1-Raison sociale ; adresse, gérant, actionnariat
- 2-Description sommaire du personnel qualifié susceptible d'être affecté au projet (nombre et cv des ingénieurs ; nombre et cv des techniciens supérieurs, etc).
- 3-Production de références commerciales, par des attestations certifiées conformes délivrées par des entités adjudicatrices, pour des travaux similaires exécutés pendant les 5 dernières années pour les lots ci-dessus indiqués. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
- 4-Production de tout élément indiquant la capacité de mobilisation rapide pour un démarrage effectif des travaux au début du mois de mars 2015.
- 5-Production de tout élément indiquant la capacité d'organisation d'un chantier de haut niveau, en sachant que les opérations dans le voisinage du chantier doivent nécessairement suivre leur cours.
- 6-Production de tout élément indiquant les sources et sites d'approvisionnement en matériaux.
- 7-Les conditionnalités relatives au dossier d'appel d'offres seront précisées aux candidats éligibles.

NÉCROLOGIE

Patric Willy Nguimbi, Agent hôtel Ledger et famille ont la profonde douleur d'annoncer au ministre Isidore Mvouba, à l'honorable Médard Moussodia, à l'apôtre Anicet Massengo et à leurs proches amis et connaissances de Brazzaville et Pointe-Noire, le décès de leur frère, oncle, père Edmond Roger Sakamesso « président Sapy » décès survenu le samedi 10/01/2015 à 16 heures à l'hôpital Central des armées Pierre Mobengo. La veillée mortuaire a lieu dans la rue Mboté n 49 Moukondo. La date de l'inhumation est prévue pour le mercredi 7 janvier. Pour la famille, Nguimbi Patric



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

SPÉCIAL CAN 2015

« La jeunesse, c'est la pâte dans laquelle se modèle la vieillesse. »

Henri Lopes, Le Magazine de l'Afrique, août-septembre 2014

« Il n'y a qu'une réconciliation idéologique mondiale et universelle qui peut garantir la paix mondiale. »

Djibril Sarr, spécialiste (Sénégalais) en système d'informations décisionnelles, lafayda.net, 10 janvier 2015

« Contre la violence islamiste, il faut s'attaquer aux «parrains» idéologiques et financiers, qu'on ne connaît que trop bien... »

Alain Chouet, ancien chef du service de renseignement de sécurité de la DGSE, Le Point, 13 janvier 2013

« L'économie de rente segmente la population, institutionnalise une citoyenneté à plusieurs vitesses, fragilise les liens sociaux et du coup, le sentiment d'appartenance citoyenne à son pays. »

M'hamed Alaoui Yazidi, Cadre supérieur retraité de l'administration publique (Maroc), Yabiadi.com, 27 février 2013

« Encenser l'Afrique aujourd'hui paraît pourtant excessif que l'accablement dont elle était hier l'objet. »

Sylvie Brunel, géographe, économiste, Le Magazine de l'Afrique, janvier-février 2015

DÉBAT

« La constitution du 20 janvier 2002 n'est pas intangible », souligne l'Oeil neuf

Réflexions sur la norme juridique suprême au Congo-Brazzaville : la Constitution du 20 janvier 2002 est-elle révisable ? La problématique était au centre des échanges que le cercle de réflexion l'Oeil neuf, coordonné par Jean Didier Elongo, a eus, le 13 juin à Brazzaville, avec un groupe d'étudiants en droit

« La constitution bien que texte fondamental n'est pas immuable. Elle a prévu les d'une constitution rigide, tant dans son ensemble du fait de son caractère écrit,



Une vue des participants

mécanismes de sa révision. Etant le texte fondateur de tout Etat, la constitution se doit ainsi de régler les problèmes juridiques et politiques qui se posent à une nation, à un moment précis de son histoire », a souligné, Jean Didier Elongo amors que l'autre conférencier, Henri Marcellin Dzouma-Nguelet, lui, s'est focalisé sur les problèmes théoriques liés à la révision de la constitution, partant du principe de la révision et du statut du pouvoir de révision. Le conférencier a également mis l'accent sur la technique juridique de la révision, dans la mise en œuvre de la procédure de révision et les interdictions à la révision. Autant de réflexions soulevées. Et de résumer : « La constitution congolaise de 2002 présente l'apparence

que du point de vue de la procédure de révision. La révision de la constitution a ses exigences et il faut éviter de la confondre avec l'établissement de la Constitution. Il faut que la Constitution demeure stable pour assurer la sécurité des citoyens, mais elle doit aussi s'adapter aux conditions du moment ». Pour Henri Marcellin Dzouma-Nguelet, « Son existence n'est, en principe, pas limitée dans le temps. C'est dire qu'elle est faite pour une durée indéterminée par l'organe qui, au sein de l'état, est le titulaire de la souveraineté suprême. En outre, du fait de leur origine et de leur objet, les constitutions sont soumises à l'usure du temps. Ce qui est fait par l'homme doit

être défait par lui ».

Selon les participants, le droit autorise la révision, mais par contre, disent-ils, qu'il n'y a pas de fondamentaux pour changer la Constitution. Ainsi affluaient des points de vue discordants. Certains ont taxé cette démarche de révision, d'escroquerie intellectuelle ou de haute trahison. D'autres ont déclaré que la constitution n'est pas intangible et peut être révisée, voire même changée, car elle doit s'adapter aux exigences nées des évolutions.

Des étudiants peu convaincus

malgré les arguments développés par les conférenciers, plus de deux tiers des participants ont affiché leur réticence et leur opposition au changement de la Constitution. Cédant à l'idée, certains pensent que la constitution édicte la procédure de révision, excepté les articles mis sous verrous, notamment les interdictions contenues dans l'article 185.

Cette rencontre a été une occasion de ramener ce débat sur les fondements juridiques, en intéressant les intellectuels venus des différentes facultés de l'Université Marien Ngouabi, mais aussi des partis politiques tels que l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, le Parti Républicain et libéral et le Conseil national de résistance.

En rappel, le cercle de réflexion l'Oeil neuf a été créé en 2008 avec pour objectif de permettre aux intellectuels de tout horizon de se retrouver afin de discuter des questions essentielles qui engagent la vie et le devenir du Congo.

Josiane Mambou Loukoula

À LOUER

Nous faisons louer un Dépôt de 27m de Longueur sur 9,50m de Large au centre ville, précisément sur l'avenue des manguiers à côté de la chambre froide de Jhony (Beach).

Contacts : 06 655 80 00 / 06 912 82 82



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-E-mail : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**

TOURISME ET ENVIRONNEMENT

Les orientations de 2015 révélées

La création de la Société congolaise d'aménagement des sites touristiques figure parmi les objectifs attendus cette année. Le ministre du Tourisme et Environnement, Josué Rodrigue Nguonimba, l'a dévoilé le 16 janvier à Brazzaville au cours de la cérémonie d'échanges de vœux à ses administrés et partenaires.

Trois chantiers prioritaires seront exécutés cette année dans le domaine du tourisme : l'élaboration des plans stratégiques de développement durable du tourisme et des loisirs ; la promotion de la destination Congo et la normalisation des établissements hôteliers ; la création de la Société congolaise d'aménagement. Cette société aura pour mission de créer et de gérer les stations touristiques en aménageant les sites touristiques.

Dans le domaine de l'environnement, les efforts se focaliseront sur quatre actions, à savoir l'organisation d'un forum national sur le management environnemental ; la révision de la stratégie nationale environnementale ; le lancement et la mise en œuvre de deux projets, notamment le projet « *gestion écologiquement rationnelle et élimination finale des PCB ou polychlorobiphényles sur le territoire national et le projet « troisième communication nationale sur les changements climatiques ».*

Le ministre a, par ailleurs, exhorté les travailleurs et les partenaires œuvrant dans son secteur au travail bien fait, de plus d'ardeur, de rigueur et d'abnégation dans la mise en œuvre de tous ces projets.



Le ministre Rodrigue Nguonimba posant ses collaborateurs

Rétrospective des activités de 2014

Le directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'Environnement, Léonard Niéré, a dressé le bilan des activités menées au cours de l'année écoulée. Pour lui, certaines parmi elles n'ont pas pu être achevées quoiqu'ils aient leur détermination et leur bonne volonté car, cela ne tienne

leur réalisation pourrait se poursuivre en 2015.

Pour ce qui est du domaine du tourisme, quatre chantiers majeurs ont été menés, à savoir le lancement officiel du projet de l'élaboration de la stratégie nationale du tourisme, le recensement des établissements hôteliers à Brazzaville et Sibiti, villes qui abriteront respectivement les Jeux africains

en 2015 et les festivités du 52e anniversaire de l'Indépendance du Congo; la participation aux

privés sur l'identification et le contrôle des importations des substances qui appauvrissent

différentes manifestations touristiques internationales.

D'autres activités figurent dans le programme, par exemple le séminaire de renforcement des capacités d'une quarantaine des cadres du département sur les outils de la GAR; l'organisation des ateliers de sensibilisation et de formation des frigoristes, douaniers, décideurs publics et

la couche d'ozone ainsi que les nouvelles techniques de reconversion des équipements du froid dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Bouenza, Cuvette, Pool et Plateaux. La cérémonie d'échanges de vœux s'est achevée par la remise des cadeaux au patron du Tourisme et de l'Environnement.

Rosalie Bindika

BLANCHIMENT D'ARGENT

Une mission d'évaluation Banque mondiale-FMI attendue à Brazzaville

Au cours de cette mission conjointe, prévue du 22 au 27 janvier prochain, les experts de la Banque Mondiale et de ceux du Fonds monétaire international (FMI), analyseront plusieurs dossiers parmi lesquels, l'évaluation du dispositif congolais anti-blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le point de cette mission d'évaluation, qui intervient après celle réalisée en 2006, a été fait le 16 janvier, par le directeur général de l'Agence nationale d'investigations financières (ANIF), André Kanga.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du programme d'évaluation du secteur financier des pays membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC).

Pour cette session, trois pays sont concernés : le Cameroun,

le Gabon et le Congo-Brazzaville, où les experts de la Banque Mondiale et ceux du FMI auront des entretiens avec plusieurs autorités administratives nationales.

Les experts de ces deux institutions bancaires internationales vont tour à tour conférer avec le ministre de l'Economie et des finances ; le ministre de la Justice et des droits humains ; le ministre des Hydrocarbures ; la ministre de l'Intérieur ainsi que celui des Affaires étrangères et de la coopération.

Les mêmes discussions se poursuivront avec rigueur, à l'ANIF, une structure congolaise habilitée dans les questions de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

D'autres rencontres sont également prévues avec les responsables des banques, des organismes professionnels des avocats et des notaires avant qu'elles ne s'étendent aux bureaux de change ainsi qu'avec des acteurs nationaux, impliqués dans la lutte contre le phénomène.

A cette occasion, les experts tenteront de faire un constat en vue de se rassurer de la vulnérabilité ou non, du dispositif congolais anti-blanchiment d'argent et le finance-

ment du terrorisme.

Cette mission conjointe vise entre autres, à analyser les mesures adoptées par les autorités de la CEMAC, afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport d'évaluation adopté en 2006.

La mission de l'équipe de l'unité intégrée des marchés financiers de la Banque mondiale sera surtout une opportunité pour le gouvernement congolais, de présenter les difficultés rencontrées dans l'exécution de cette mission.

Il devra aussi saisir la balle au bond, pour exprimer ses besoins en matière d'assistance technique, en vue de renforcer son dispositif anti-blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

A l'issue de l'évaluation, les experts de la Banque Mondiale et ceux du FMI présenteront une note technique pourvue des recommandations sur les faiblesses constatées au niveau du pays. Rappelons que peu avant, l'ANIF, sous la direction de son directeur général, André Kanga, a organisé des réunions dites de concertation et de sensibilisation avec les acteurs étatiques et privés concernés par cette revue.

Pour cette année 2015, l'ANIF mettra l'accent sur la formation, afin de sensibiliser les acteurs concernés sur les dangers du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

Firmin Oyé

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le personnel appelé à relever plusieurs défis pour l'année 2015

Le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba a invité le 16 janvier, son personnel à intensifier leurs efforts afin de relever de nombreux défis pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et de celles des retraités. C'est ce qui se dégage de la cérémonie d'échanges des vœux de Nouvel an dans ledit ministère.

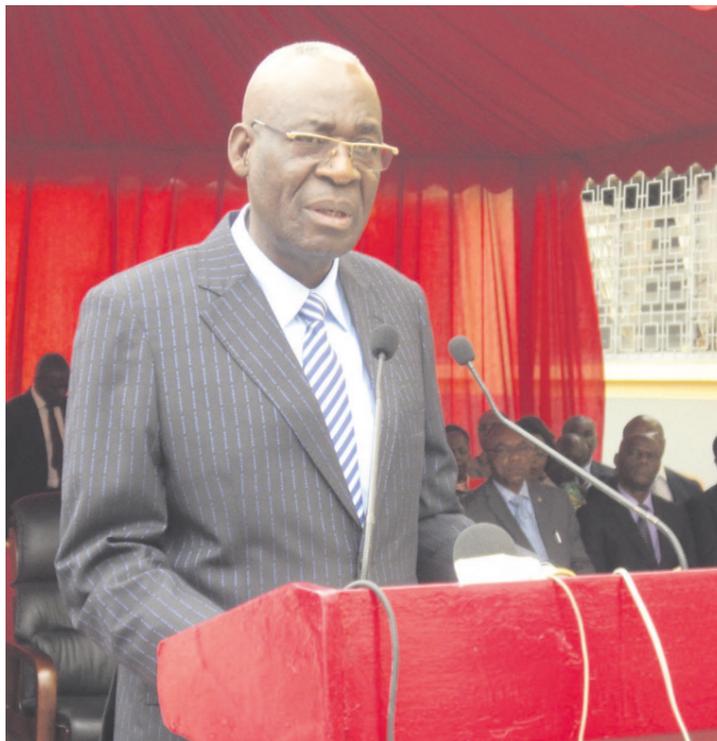
Les nouvelles orientations du ministre Florent Ntsiba pour l'année 2015 sont basées sur la rigueur, la discipline et le professionnalisme au sein des directions générales dudit ministère. Selon lui, la direction générale du Travail doit œuvrer à l'adoption du Code du travail et en élaborer les textes d'application, redynamiser l'inspection du travail pour un encadrement et un suivi de proximité du secteur productif, assurer avec à-propos le secrétariat permanent du comité national du dialogue social, préparer et veiller au bon déroulement des élections des délégués du personnel dans les entreprises.

Elle a aussi l'obligation de consolider ses relations avec les organisations et organismes internationaux spécialisés dans le domaine du travail et procéder à la compilation des fichiers des directions départementales sur les entreprises exerçant au Congo.

Par contre, la direction de la

sécurité sociale a le devoir de concrétiser l'installation et le fonctionnement des nouvelles caisses de sécurité, poursuivre l'élaboration des textes d'application des lois instituant les nouveaux régimes de sécurité sociale, préparer la prise en charge des travailleurs de l'économie informelle et de leurs familles par un système de sécurité sociale.

Cette direction, a réitéré le ministre Florent Ntsiba, a la charge de consolider l'autonomisation de la retraite à la Caisse de retraite de fonctionnaire (CRF), tout en veillant à son renforcement à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), mettre en place des directions départementales de la CNSS pour le déploiement de l'action du ministère sur l'ensemble du pays. Il s'agit aussi de contribuer au renforcement des capacités des personnels en charge des réformes en cours. Le ministre du Travail et de la sécurité sociale a rappelé que la



Le ministre donnant les orientations de 2015 (crédit-adiac)

quête permanente des performances toujours plus significatives doit demeurer le marqueur de référence le plus indiqué de l'action des directions générales.

« En cette phase de restructuration de notre système de sécurité sociale et d'adaptation

de notre sphère du travail et de production de la richesse nationale aux diverses évolutions induites par l'environnement international, la CNSS et la CRF, qui assurent la période de transition en attendant la mise en place effective des organismes de gestion

des nouveaux régimes doivent continuer à s'acquitter de leurs missions avec efficacité. Aucun flottement, aucun acte d'irresponsabilité qui tendent généralement à caractériser les périodes de transition ne seront tolérés », a-t-il indiqué.

Il a demandé aux directions de ces deux structures de prendre des dispositions à la poursuite et à l'achèvement des travaux d'édification de leurs sièges départementaux afin de ne pas léguer des « éléphants blancs » aux organismes de gestion des nouveaux régimes de sécurité sociale. Cette cérémonie a été aussi marquée par le bilan 2014, dressé par le directeur de cabinet du ministre du Travail et de la sécurité sociale, Antoine Gambou. Parmi les actions entreprises l'on peut citer les conventions collectives négociées pour les branches des hydrocarbures, de foresterie et de l'environnement.

Selon lui, d'autres sont en cours d'examen notamment du bâtiment, des travaux publics et des activités connexes, de l'agriculture et de l'énergie applicable au personnel de la Société nationale de l'électricité.

Lydie Gisèle Oko

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Congo bientôt doté d'un laboratoire de test d'équipements électroniques

Une réunion technique, préparant la mise en œuvre de ce projet, a eu lieu récemment à Brazzaville, entre les responsables de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) et une délégation des responsables et techniciens de la société coréenne, JF Corporation.

Au cours de cette séance de travail, essentiellement technique, les responsables de l'ARPCE et ceux de la société JF Corporation, conduite par son directeur général, Jason Ma, ont examiné trois dossiers préliminaires.

Consensuellement, ils ont analysé le système d'agrément proposé par JF Corporation ; examiné la liste et étudié la nature d'équipements à installer dans le futur laboratoire d'analyse ainsi que l'ensemble des questions liées à la main d'œuvre.

Le laboratoire qui sera installé au Congo, est un dispositif technique de haut niveau, avec lequel l'ARPCE procédera au contrôle et/ou à l'homologation de tous les équipements électroniques qui rentrent sur le territoire national, quels qu'ils soient. « Ce laboratoire de test d'équipements électroniques est aussi une demande des opérateurs de la téléphonie mobile, car nous remarquons la vente sur le marché congolais des équipements de

contrebande. Lesquels équipements sont la cause principale de la dégradation du réseau téléphonique », a souligné le directeur des Réseaux et services de communications électroniques à l'ARPCE, Sandé Ndé. À noter que l'homologation des équipements est la certification d'un produit ou d'un matériel par rapport à une réglementation donnée. Elle vise à offrir au

« Ce laboratoire de test d'équipements électroniques est aussi une demande des opérateurs de la téléphonie mobile, car nous remarquons la vente sur le marché congolais des équipements de contrebande. Lesquels équipements sont la cause principale de la dégradation du réseau téléphonique »

grand public des équipements conformes et certifiés aux standards internationaux.

Pour l'ARPCE, ce projet vient à point nommé, d'autant plus qu'il s'inscrit dans le cadre de ses grands chantiers en gestation, et lui permettra, en tant que régulateur, d'améliorer significativement les méthodes

de certification des équipements de communications électroniques. Une fois installé, le Congo sera le premier pays en Afrique centrale à bénéficier d'un laboratoire spécialisé dans le domaine des communications électroniques.

Rappelons que jusque-là, la certification des équipements de communications électroniques au Congo se fait en mode déclaratif. Le Régulateur (ARPCE) procède à des sessions de sensibilisation auprès des distributeurs, importateurs et vendeurs d'équipements des communi-

cations électroniques afin qu'ils obtiennent leurs agréments. Prochainement, les deux parties procéderont à la signature d'un protocole d'accord qui, assurément, ouvrira désormais les portes d'une franche collaboration entre l'ARPCE et JF Corporation.

Firmin Oyé

DÉPARTEMENT DE LA LÉKOU MOU

Le village Tongo bientôt électrifié à partir des panneaux solaires

Le projet qui vise l'accès des populations rurales à l'électricité, a fait l'objet d'un appel d'offres à la Délégation générale aux Grands travaux, le 15 janvier.

L'électrification de Tongo, village situé dans le district de Zanaga, département de la Lékoumou, sera réalisée de concert avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Les travaux portent essentiellement sur la construction d'un champ photovoltaïque ; la mise en place d'un système de stockage par batteries ; la fourniture et l'installation de trois onduleurs de type Sunny Tripower ; la fourniture et l'installation de 12 onduleurs de type SMA SI 5048.

Le projet prévoit également, la fourniture et l'installation d'un



groupe électrogène de 160 KVA ; la construction d'un réseau basse tension sur 8 km ; la réalisation des branchements monophasés ; la fourniture et l'installation de 190 kits solaires pour l'éclairage public ainsi que la construction du bâtiment de la centrale solaire.

Selon les termes du projet, il sera installé dans chaque bloc du village, un poste téléviseur solaire. Pour ce projet, quatre entreprises

seulement ont soumis et ont proposé, dans l'ensemble, des montants variant entre 1.571.706 à 1.928.361 FCFA, pour un délai d'exécution des travaux qui oscille entre 5 et 11 mois.

Une fois réalisé, le village de Tongo sera la première localité à bénéficier de cette expérience au Congo. Conformément aux textes qui régissent ce secteur, les adjudicataires seront connus après la session de la commission de passation des marchés publics, qui se réunira dans un délai imparti.

F.O.

VŒUX DE NOUVEL AN

La ministre Émilienne Raoul appelle l'ensemble du personnel à plus d'ardeur au travail

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a invité, le 16 janvier, tout le personnel relevant de sa tutelle à s'approprier du contenu du discours de fin d'année du chef de l'Etat, en mettant en exergue les notions de travail et de cohésion sociale. C'était lors de la cérémonie d'échange des vœux de Nouvel an.

Selon Emilienne Raoul, ces deux notions intègrent bel et bien la Politique d'action sociale (PNAS), mise en place depuis quelques années au niveau de son ministère. Articulée autour de plusieurs axes, la PNAS vise à fournir à l'ensemble de la population, un socle de protection sociale non contributive. Il s'agit notamment d'un paquet de mesures de base en vue de réduire la vulnérabilité des ménages et des individus, de les aider à mieux gérer les risques sociaux et de leur garantir la dignité humaine.

« Le résultat de notre travail

s'inscrit d'une part dans l'organisation cohérente de la base au sommet : secteurs d'action sociale, circonscriptions d'action sociale, directions départementales, directions centrales, directions générales et les structures sous tutelle et d'autre part, la présence des équipes à chaque niveau », a précisé la ministre des Affaires sociales. Pour elle, les documents de la PNAS sont désormais pour chacun d'eux, la référence, le livre de chevet que les services du ministère se feront le devoir de mettre à la disposition des agents. Emilienne Raoul a, par ailleurs,

annoncé que dans un avenir proche, le ministère présentera la stratégie nationale de la prévention, la réduction des risques et la gestion des catastrophes, ainsi que la politique nationale de la solidarité.

« Nous, travailleurs sociaux sommes parties prenantes des directives du président de la République sur la cohésion sociale car nous jouons un rôle clé dans le respect des droits des personnes défavorisées. Le travail communautaire que nous exerçons est particulièrement important dans la promotion de la cohésion so-



La ministre Emilienne Raoul ; crédit Photo Adiac

ciale grâce à son contact direct avec la réalité des communautés, car nous partons du principe que chaque personne à une place et une capacité à jouer un rôle dans la société », a-t-elle rappelé. La ministre a enfin demandé aux travailleurs sociaux de mettre en place des condi-

tions propices, pour que les personnes, les groupes, les communautés dont-ils ont la charge, renforcent leur rôle d'acteurs à travers l'exercice de la citoyenneté, qu'ils développent leurs compétences et modifient leurs attitudes inciviques.

Parfait Wilfried Douniama

IMMIGRATION ET ÉMIGRATION

Les étrangers vivant au Congo s'activent à régulariser leur situation

Alors qu'ils ont été sensibilisés et rappelés depuis le 21 juin 2014 sur la nécessité à se conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays, notamment la loi 23-93 du 6 juin 1996, fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers, ce n'est qu'à une semaine du lancement officiel de l'opération de contrôle de tous les étrangers qui aura lieu le 20 janvier que des immigrés remplissent les couloirs de la préfecture pour se mettre en règle.

Parlant de l'engouement actuel qu'a ces étrangers pour régulariser leur situation, le directeur de l'Immigration et de l'Émigration, Paul Bernard Ondzé, a déclaré : « Nous avons constaté que ces immigrants négligent ce que nous leurs recommandons de

inction vivant dans le territoire congolais qui n'ont pas encore régularisé leur situation, Paul Bernard Ondzé a précisé que cette deuxième phase de contrôle à la différence de l'opération de police « Mbata ya bakolo », lancée le 4 avril 2014,

de l'Immigration pour contrôler tous les étrangers vivant à Brazzaville. « Cette fois-ci, il s'agit d'un contrôle qui concerne tous les Ouest-Africains, notamment les Ivoiriens, Burkinabè, Rwandais, Guinéens, Centrafricains, Sénégalais et bien d'autres. Mais cette opération constitue une suite de l'opération Mbata ya bakolo », a déclaré Paul Bernard Ondzé.

cependant, selon le directeur, cette opération de contrôle est particulière. Car, pendant des années, les épouses des Ouest-Africains refusaient de prendre les visas de séjour ou des cartes de résident temporaire (CRT). Et jusqu'à ce jour, il n'y avait que leurs époux qui obtenaient les visas et les CRT. « Cela paraissait paradoxal. Il est donc temps que nous les obligeons d'obtenir aussi les visas ou les CRT comme leurs maris, parce qu'il n'y a pas de différence entre eux. Dans tous les pays, cela se passe ainsi, même leurs enfants doivent en avoir », a-t-il ajouté, tout en signifiant qu'il y a déjà environ cent trente-deux sujets étrangers, notamment ceux en situation irrégulière, ont été reconduits à la frontière. « Il faut assainir la ville de Brazzaville » a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

faire. Car, malgré les messages de sensibilisation que nous livrons sur la nécessité d'avoir les papiers, ils n'agissent pas. C'est pourquoi il a fallu que nous haussions le temps. C'est la raison pour laquelle ils viennent maintenant en masse ».

Tirant, par ailleurs, l'attention de tous les expatriés sans dis-

qui consistait à lutter contre l'immigration clandestine et le grand banditisme dans toute l'étendue du territoire national, concerne tous les ressortissants étrangers. Ainsi, par note n° 003/MID/DGST/DI du 3 janvier 2015, il a été mis en place une commission mixte composée de la direction départementale de la Surveillance du territoire et celle

SANTÉ PUBLIQUE

Les questions de la vaccination en étude entre partenaires

Les experts en santé, partenaires sociaux et les représentants des organisations de la société civile se sont réunis, le 16 janvier, à Brazzaville en atelier de validation de la soumission à Gavi, une alliance internationale chargée du vaccin et des questions de la vaccination.

L'objectif de ces retrouvailles est de permettre aux partenaires de discuter, planifier et prémunir le risque élevé des épidémies dans le pays et même envisager l'introduction de futurs nouveaux vaccins conjugués. Pour ce faire, le ministère de la Santé et ses partenaires doivent disposer dans les délais requis d'une proposition à soumettre au pourvoyeur des fonds, Gavi, en vue de renforcer le système de santé en général et de façon pérenne le système vaccinal congolais.

Cette rencontre fait suite également à l'opportunité offerte par le conseil d'administration de Gavi aux pays qui sortent de l'éligibilité après le 31 décembre 2013 de présenter une soumission pour le soutien au renforcement des systèmes de santé.

De façon plus spécifique, en atelier il va être présenté des éléments-clefs de la requête à soumettre. L'examen de la requête en travaux de groupe est destiné à identifier et discuter sur les amendements éventuels à opérer dans le document du projet ainsi que sur la synthèse des amendements convenus en séance plénière.

En prélude à ce séminaire, les travaux entrepris à l'issue de la mise en place du groupe de travail technique, chargé de formuler la requête Gavi, ont permis de produire un avant-projet de la requête. Le texte a été soumis à l'évaluation des pairs lors de l'atelier organisé à cet effet à Libreville, du 17 au 20 novembre 2014. L'Alliance Gavi est une coalition mondiale pour les vaccins et la vaccination. Elle poursuit et développe le travail de l'Initiative pour les vaccins de l'enfance mise en place en 1990. Plusieurs partenaires de Gavi apportent plusieurs décennies d'expérience dans le domaine de la vaccination dont ceux entrepris en vue de l'éradication de la poliomyélite.

Rappelons que Gavi a plusieurs partenaires composés d'organismes dont des gouvernements nationaux, des organisations internationales comme l'Unicef, l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale, des fondations philanthropiques comme la Fondation Bill et Melinda Gates pour les vaccins de l'enfant, la Fondation Rockefeller et des entreprises privées comme la Fédération internationale de l'industrie du médicament et des institutions de recherche et de développement. C'est en janvier 2000 à Davos, en Suisse, que l'Alliance a été officiellement lancée.

Fortuné Ibara

BANGUI

Catherine Samba-Panza remanie le gouvernement Kamoun 1

La cheffe de l'État de transition a procédé au réaménagement technique du gouvernement. Le décret a été pris vendredi. Trois personnalités ont quitté le gouvernement et trois autres sont entrées. Vingt et un ministres ont gardé leurs postes et cinq changent de postes.

Sur instruction de la Cheffe de l'État de transition le 16 janvier, demandant au premier ministre, Mahamat Kamoun de procéder au réaménagement technique de son équipe, la nouvelle liste des membres du gouvernement a été rendue publique, le 16 janvier sur les ondes de la Radio Centrafricaine.

Dans la forme, le gouvernement Kamoun 2 rejoint le précédent qui avait 31 membres dont deux ministres d'État, deux ministres délégués et vingt-et-sept ministres. Parlant de changement, il n'y en a pas eu à proprement parler. Sinon des mutations et quelques départs. Les départs

Trois personnalités ont été remerciées et trois autres ont fait leur entrée au gouvernement de Mahamat Kamoun. Gisèle Bedan quitte l'Education nationale et l'Enseignement technique et se fait remplacer par Eloi Anguimaté, qui était à la Fonction publique.

Faustin Gabriel Mbodou, ministre de la Justice garde des sceaux chargé de la réforme judiciaire et des Droits de l'Homme cède son portefeuille à Aristide Sokambi.

Le général de brigade Thierry Marie Métinkoué, ministre de la Sécurité publique de l'émigration, immigration est parti au profit de Nicaise Karnou Samedi.

Jacob Ngaya, ministre délégué aux Finances et au budget a cédé son portefeuille à Célestin Yanndji.

Changement de ministère

Cinq personnalités ont changé de département. Il s'agit de : Aristide Sokambi qui devient Garde des sceaux et cède la Défense à Marie Noëlle Koyara qui occupait précédem-

ment le portefeuille des Travaux publics, de l'équipement et de l'aménagement du territoire. Assane Abdalala Kadre quitte les Postes et télécommunications pour les Finances et le budget. Il permuté avec Bounandele Koumba qui est désormais ministre des Postes et Télécommunications.

Eloi Anguimaté va à l'Education nationale.

21 personnalités gardent leurs portefeuilles

Ministre des Transports et de l'aviation civile : Monsieur Arnaud DJOUBANE ABAZENE

Ministre des Affaires étrangères de l'intégration africaine et de la francophonie: Monsieur Toussaint KONGO-DOU-DOU

Ministre de l'Économie du plan et de la coopération internationale : Madame Florence LIMBIO

Ministre du Travail, de la sécurité sociale et de l'emploi : Monsieur Gaston MAKOUZANGBA

Ministre des Eaux forêts chasses et pêches : Madame Isabelle GAUDEILLE

Ministre de la Santé et de la population : Madame Marguerite SAMBA MALIAVO

Ministre de l'Administration du territoire de la décentralisation et régionalisation : Monsieur Modibo Bachir WALIDOU

Ministre du Commerce de l'industrie et des petites et moyennes entreprises : Madame Gertrude ZOUTA

Ministre des Mines et de la géologie : Monsieur Joseph AGBO

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique :

Professeur Bernard SIMITI

Ministre de la Communication : Monsieur Victor WAKE

Ministre chargé du développement du monde rural : Docteur David BANZOUKOU

Ministre de l'Énergie et de l'hydraulique : Monsieur Jacques Médard MBOLIAEDAS

Ministre de la Réconciliation, dialogue politique et de la

promotion de la culture civique : Madame Jeannette DETOUA

Ministre Affaires sociales et de l'action humanitaire : Madame Eugénie YARAFI

Ministre de l'Urbanisme et des édifices publics : Docteur Jacques DEMANGA

Ministre de l'Habitat et du logement : Monsieur Gilbert KOGBRENGBO

Ministre de l'Environnement, de l'écologie et du développement durable : Monsieur Robert NAMSENE

Ministre chargé du secrétariat du gouvernement des relations avec les institutions : Monsieur Marc MOKOPETE

Ministre du Tourisme des arts de la culture et de l'artisanat : Monsieur Romaric VOMITIADE

Ministre de la Jeunesse et des sports : Monsieur Arnel NINGATOLOUM SAYO

Ministre délégué à l'Élevage : Monsieur Mahamat TAHIB YAKOUB.

À six mois de la fin de la transition conformément à la proposition que vient de faire le président congolais, Denis Sassou Nguesso, médiateur international de la crise centrafricaine, plusieurs interrogations sont soulevées quant aux actions que devait poser le deuxième gouvernement de Mahamat Kamoun. Quel miracle faudrait-il faire aujourd'hui pour restaurer effectivement l'autorité de l'État, désarmer les nombreux groupes armés, relancer l'économie centrafricaine en perte de vitesse et organiser des élections crédibles, transparentes et démocratiques, susceptibles de sortir la RCA des crises militaro-politiques à répétition ? L'équipe de Mahamat Kamoun peut encore miser sur le grand forum en préparation, pour gagner le pari et s'inscrire dans le panthéon de l'Histoire centrafricaine.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Des officiers du 1^{er} bataillon congolais de la Munisca formés par des Français

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a présidé le 16 janvier à la Base aérienne de Brazzaville, la cérémonie de clôture de ce stage d'une semaine, couplée avec la décoration de douze militaires français dans l'Ordre de la fraternité d'armes

Animé par le détachement d'instruction opérationnelle des éléments français du Gabon, ce stage a permis aux trente-trois officiers du 1er bataillon congolais de la Munisca, en attente de déploiement, de s'approprier les outils spécifiques de l'ONU et des procédures d'un état-major tactique numérisé et d'un travail sur réseau. Le directeur du stage, le lieutenant-colonel Éric de Dinechin, a invité les cadres du détachement congolais au niveau de la Munisca à entretenir les outils et procédures acquis et à les mettre en pratique sur le terrain.

Selon le commandant du bataillon congolais de la Munisca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine), le colonel Jean Pierre Bouka, beaucoup d'outils ont été mis à leur disposition, avec



Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou posant avec les encadreurs

l'utilisation du réseau informatique. « Cela nous permettra un gain de temps dans la réception, la transmission des ordres vers les échelons subordonnés et même supé-

rieurs. Comme un officier est d'abord un formateur, les connaissances acquises pourront être facilement transmises aux autres, avec l'appui des techniciens que

nous trouverons au niveau de la direction technique et de l'informatique », a-t-il expliqué. Rappelons que l'ONU a autori-

qui a fourni plus de 1 000 éléments dans le cadre de la première opération, s'apprête à déployer un autre contingent en remplacement du premier pour intégrer la Munisca.

Douze coopérants militaires français décorés

Représentant son collègue de la Défense nationale empêché, le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, a remis des médailles d'or dans l'Ordre de la fraternité d'armes à six des douze officiers des Forces armées françaises. Cela en guise de reconnaissance de leur contribution au renforcement de la coopération militaire entre le Congo et la France. En effet, ces personnes ont été décorées en fin d'année dernière par le président de la République, grand-maître des Ordres nationaux. Comme il est de tradition, c'est le grand-Chancelier des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina qui a rendu public les deux décrets.

Parfait Wilfried Douniama

sé en avril 2014, l'envoi de 12 000 casques bleus en RCA, en remplacement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca). Le Congo

ITALIE

Deux otages en Syrie libérées, la question des rançons en débat

Deux jeunes humanitaires enlevées en juillet dernier à Alep sont revenues au pays vendredi sous les interrogations des conditions de leur libération.

Les deux jeunes femmes ont reçu l'accueil chaleureux de leurs familles et de leurs amis, le 16 janvier, très tôt dans la matinée à l'aéroport militaire de Rome Ciampino. Le ministre des Affaires Paolo Gentiloni a même été le premier à les embrasser devant les caméras de toute l'Italie éveillée. Mais passé le moment de liesse commencent déjà les lourds points d'interrogation : combien a-t-il fallu payer aux terroristes syriens pour la libération de Greta Ramelli (20 ans) et Vanessa Marzullo (21 ans) ? Naturellement la réponse ne peut venir des intéressées qui, dans de circonstances pareilles, sont tenues loin de toutes démarches et tractations. Il est arrivé des cas où ceux-ci ne voyaient la lumière du soleil que le jour de leur libération (ou, hélas, de leur décapitation). En décembre dernier, les deux jeunes filles s'étaient pliées au rituel éprouvant de la « preuve de vie » : face à une caméra, elles brandissaient un écriteau avec date (17 décembre 2014) et imploraient le gouvernement italien de leur venir en aide. Fondatrices d'une petite ONG, Horryaty, spécialisée dans le domaine de l'eau et de la santé, elles s'étaient rendues en Syrie attirées par un message d'invite sur Internet.

Mais combien a-t-il fallu payer au mouvement Front Al-Nosra qui avait revendiqué leur enlèvement pour qu'il les libère ? 18 millions d'euros, s'est vanté le mouvement terroriste sur les réseaux sociaux. Pas un sou, a martelé le gouvernement à Rome, tout en laissant entendre qu'il s'en tenait « aux règles ». Une réponse qui peut laisser place à toutes les interprétations. « Nous sommes opposés au paiement de rançons. Notre priorité est toujours, de toutes les manières, la protection de la vie et de l'intégrité physique de nos concitoyens », a dit le ministre des Affaires étrangères devant les députés vendredi. Mais il a ajouté : « En matière de rançon, l'Italie s'en tient aux règles et comportements partagés au niveau international. Ce n'est pas la ligne de ce gouvernement, c'est la ligne de l'Italie », a-t-il dit. Alors, quid des affirmations d'Al-Nosra ? De simples ragots, a-t-il dit ; « des indiscretions sans fondement réel et parfois véhiculées directement par des groupes terroristes » eux-mêmes. Soit. Mais la question agite la classe politique à l'instar du mouvement de la Ligue du Nord qui n'entend pas que le gouvernement finance indirectement le terrorisme : « ce serait un scandale », s'est indigné son leader Matteo Salvini. Il n'empêche que la question est vraiment essentielle, surtout parce qu'il reste encore deux otages italiens dans le monde : un prêtre jésuite en Syrie, et un coopérant au Pakistan. Dans l'un comme dans l'autre cas, des voix se sont exprimées pour demander si leur longue détention (plus de deux ans) n'était pas due précisément au fait que les modalités de paiement ne prenaient pas la bonne direction.

Lucien Mpama

MÉDIAS

En Italie aussi, on a dit : « Je suis Charlie »

Classe politique, leaders religieux, joueurs de football ont marqué à leur manière la solidarité avec la France victime de terrorisme.

Les joueurs de l'autre grand club de football de la capitale italienne, la Lazio Rome, sont descendus dimanche dernier sur le terrain avec des maillots barrés du désormais célèbre slogan « Je suis Charlie ». Mais ce geste n'en est qu'un parmi des dizaines d'autres qui ont marqué la solidarité de la péninsule avec la France frappée par les lourds attentats du 7 janvier dernier contre les locaux et les journalistes du journal Charlie Hebdo. D'un peu partout sont montés vers Paris gestes et personnes pour se joindre à la marche de dimanche à Paris devenue marche mondiale pour la liberté, alors que s'est amorcée une réflexion en Italie sur le sens de ces terribles événements.

Le Premier ministre italien Matteo Renzi était d'ailleurs dans le cortège des leaders dimanche à Paris aux côtés du président François Hollande, de la chancelière allemande Angela Merkel et de bien d'autres grands dirigeants. La Communauté catholique romaine Sant'Egidio dont l'engagement dans la cause de la paix et du dialogue des religions n'est plus à rappeler était elle aussi dans le cortège. Ce jeudi 15 janvier, la reprise des cours à la

prestigieuse université romaine de La Sapienza s'est faite par une minute de silence. Les étudiants de diverses provenances s'y sont pliés de bonne grâce, eux qui passent pourtant pour des frondeurs invétérés et des rebelles aux institutions.

« Cette attaque va à l'encontre de tout ce que nous aimons. L'université est née pour vaincre l'obscurantisme et pour faire en sorte que tous les hommes puissent se reconnaître dans le nom de fraternité et de culture », a expliqué Eugenio Gaudio, le recteur de l'athénée célèbre. Un autre point de référence culturelle incontournable d'Italie, la revue jésuite Civiltà Cattolica, appelle les consciences à savoir faire le tri. « Il est erroné de s'en prendre aux immigrés de religion musulmane. Il faut au contraire saisir l'instant pour nous interroger sur l'origine d'une violence qui n'est pas du tout une guerre de religion », écrit le grand intellectuel jésuite Antonio Spadaro.

À ces prises de position qui se sont échelonnées le long de la semaine, on ne manquera pas d'ajouter celle du pape François en personne. Chef d'une religion pourtant longtemps brocardée par Charlie Hebdo, le pape argentin a qualifié de « horrible » l'attentat du 7 janvier à Paris.

Et devant les diplomates venus lui présenter les vœux pour la nouvelle année, il a réitéré lundi dernier sa ferme condamnation de la violence surtout lorsqu'elle est exercée au nom de Dieu. « Le terrorisme d'origine fondamentaliste en Syrie et en Irak est une conséquence de la culture du rejet appliquée à Dieu. Il refuse Dieu lui-même, le reléguant au rang de pur prétexte idéologique ». Un « Moyen-Orient sans chrétiens serait un Moyen-Orient défiguré et mutilé », a-t-il ajouté en rappelant les violences inouïes que subissent les chrétiens sur leurs terres dans cette partie du monde.

Le Souverain pontife a continué à marteler son rejet assuré du refus de tolérance, de la violence au nom de Dieu. Et il l'a même fait presque en « allant au contact » comme diraient les militaires, puisque lundi il a entamé un voyage au Sri Lanka qui doit s'achever par les Philippines. Dans l'un, les catholiques ont survécu à la persécution (exercée au 16^e siècle par le colonisateur hollandais), dans l'autre ils constituent une minorité menacée par un irrédentisme musulman qui cherche à créer son propre État avec ses propres règles. Mais dans les deux pays le message constant a été : « se tuer au nom de nos religions relève du passé ».

L.Mp.

Bonne année 2015

Equatorial Congo Airlines vous souhaite une excellente année 2015 et vous remercie pour votre fidélité. En 2014, vous avez été plus de 360 000 à voyager avec nous!

Rendez-vous cette année avec l'ouverture de huit lignes régionales et deux destinations intercontinentales.

Meilleurs vœux à tous!

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com

Suivez nous sur   

VATICAN

Le pape : « Coup de poing à qui insulterait ma mère ! »

Pour le pape François, la liberté d'expression est un droit et un devoir, mais le respect de la religion des autres aussi.

Les attentats de Paris ont été condamnés avec la plus grande des fermetés au Vatican où le chef de l'Église catholique les a qualifiés de « horribles ». Suivant une ligne de cohérence qui est d'ailleurs en continuité du magistère de ses prédécesseurs, le pape François a maintes fois soutenu qu'aucun Dieu n'a jamais recommandé de tuer qui que ce soit. Et si l'Église catholique n'est pas exempte de reproches en ce domaine, elle qui a même établi un tribunal de l'inquisition au XI^e siècle pour combattre l'hérésie notamment par la torture, cela n'est pas une excuse pour tolérer les violences d'aujourd'hui au nom de Dieu.

Ces errements ne doivent pas se perpétuer. « On ne peut pas tuer au nom de Dieu », affirmait-il avec constance. « Tuer au nom de Dieu est une aberration ». Dans l'avion qui le conduisait jeudi du Sri Lanka aux Philippines pour sa tournée apostolique en Asie, le pape argentin n'a pas esquivé les questions des journalistes. Il lui a été demandé ce qu'il pensait des attentats contre les locaux et l'équipe du journal français Charlie Hebdo le 7 janvier der-

nier. Aussitôt après l'horreur à Paris, il avait adressé un télégramme et condamné un tel acte insensé.

Mais depuis lors le débat, feutré au départ, a enveloppé la toile pour savoir si, au nom de la liberté d'expression on pouvait rire de tout et si, donc, on pouvait réagir avec violence à une offense. Le Souverain pontife n'y est pas allé par quatre chemins. « On ne peut tuer au nom de Dieu, mais on ne peut pas non plus rire de tout. Si aujourd'hui le Dr Gasbarri (son responsable de sécurité qui se tenait à ses côtés) qui est un grand ami venait à dire des gros mots sur ma mère, il devrait s'attendre à recevoir mon coup de poing » !

Sans rejouer le film de Don Camillo le curé batailleur, et de Peppone le maire communiste, le pape qui n'a pas retroussé les manches de sa soutane et fait le coup de poing a dit clairement sa vision. Sa réponse illustrée à fait le tour du monde, d'aucuns voyant dans sa prise de position un rappel à une limite dans ce qui est permis au nom de la liberté. Un rappel qui s'encadre dans le début de grogne qui s'élève dans le monde mu-



Le pape François

sulman où, après l'émotion suscitée par l'assassinat des 12 journalistes de Charlie Hebdo, certains Imams même en France ne se sont pas privés de souligner que la publication mercredi de nouvelles caricatures de Mahomet par le journal

français était une provocation gratuite, « une invitation à tuer son rédacteur en chef », comme l'a proféré un responsable djihadiste au Moyen-Orient.

« On ne peut provoquer, on ne peut insulte la foi des autres, on ne peut la tourner en déri-

sion! », a soutenu le pape François jeudi. « Il y a tant de gens qui parlent mal des autres religions, les tourment en dérision, font un jouet de la religion des autres: ce sont des gens qui provoquent », a réaffirmé le Souverain pontife qui n'a pas caché que les musulmans fondamentalistes d'aujourd'hui ne doivent pas faire oublier les catholiques extrémistes d'hier. « Ce qui se passe actuellement nous étonne, mais pensons à notre Église! Combien de guerres de religion nous avons eues ! Nous avons été aussi pécheurs ».

L'équipe des caricaturistes de Charlie Hebdo a toujours soutenu que la limite de son droit à l'expression était établie par le lecteur : il aime ou n'aime pas. Mais elle ne découle pas de la révérence à des hommes ou à des institutions qui sont faillibles aussi. Dans cette logique, elle a souvent brocardé le pape et les responsables de toutes les religions qui alimentent l'actualité. Le Vatican a bien dû s'en accommoder, même lorsqu'une vignette décrivait le pape Benoît XVI donnant du « pauvre c... », je le sais ! » à quelqu'un proclamant : « Dieu n'existe pas ». On peut aimer ou moins, mais c'est cela le style Charlie Hebdo.

Lucien Mpama

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Bientôt des soldats tchadiens sur le sol camerounais pour traquer la secte islamique

Le président camerounais, Paul Biya, a annoncé le 15 janvier dernier, que le Tchad allait envoyer des troupes dans son pays pour l'aider à combattre les islamistes nigériens de Boko Haram. Cette réponse tchadienne fait suite à l'appel à l'aide lancé par Paul Biya à l'endroit de la communauté internationale pour le soutenir à combattre Boko Haram.

« Le président Paul Biya annonce que (...) M. Idriss Deby Itno, président de la République du Tchad, a décidé d'envoyer un important contingent

des forces armées tchadiennes pour venir en appui aux forces armées camerounaises qui font face avec courage, détermination et une vaillance reconnue de tous aux attaques répétées de la secte terroriste Boko Haram. », sur le sol camerounais, selon le communiqué.

Les effectifs du contingent tchadien à déployer et la date de déploiement n'ont pas été précisés dans le communiqué de la présidence camerounaise. Il n'a parlé que d'un, « soutien actif à Yaoundé pour lutter contre Boko Haram, exhortant la communauté internatio-

nale à agir, après de nouveaux raids meurtriers dans l'extrême-nord du Cameroun ».

Depuis le 12 janvier, d'intenses combats ont éclaté autour d'un

gouvernement camerounais, près de 143 terroristes et un soldat ont été tués tandis qu'un important arsenal de guerre a été saisi.

« la passivité du Nigeria et de la communauté internationale face à la progression de Boko Haram, suscitant un sentiment d'isolement grandissant. »

camp militaire au Cameroun, opposant soldats camerounais à des centaines d'islamistes venus du Nigeria voisin. Selon le

Le gouvernement camerounais a depuis critiqué, « la passivité du Nigeria et de la communauté internationale face à la

progression de Boko Haram, suscitant un sentiment d'isolement grandissant. » Sur le terrain, la secte islamique continue de multiplier des actions dans l'extrême-nord Cameroun, attaques de véhicules de transports en commun et de bases militaires, incendies dans les villages, ou vols de bétail. Le Tchad a jusqu'à présent été épargné par les attaques de Boko Haram, mais seule l'étroite bande de terre formée par l'extrême nord Cameroun sépare N'Djamena de l'Etat nigérian de Borno, fief des islamistes.

Fiacre Kombo

JEUNES, HOMMES, FEMMES
Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DEPECHEs DE BRAZZAVILLE

Brazzaville : contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso à Mpila centre-ville
Téléphone : 05 532 01 09

Pointe-Noire : avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville
Téléphone : 06 649 89 04 – 06 963 31 34 – 04 473 39 85



Allez les Diabes Rouges !

Ensemble pour la victoire
contre le Gabon le 21 janvier.



airtel, sponsor officiel des Diabes Rouges

CHRONIQUE

Congo Brazzaville,
Pays Créatif ?

Il est sûr et certain que la nouvelle année 2015 sera un cru sans précédent pour le Congo, en tous cas en ce qui concerne le front culturel pour lequel plusieurs événements majeurs devraient être marqués d'une pierre blanche à savoir la 2^e édition du festival Tazama, la participation des Diables rouges à la Coupe d'Afrique des Nations en Guinée Équatoriale et le cinquantième des jeux africains dont la 11^{ème} édition se tiendra à Brazzaville devraient être des instants magiques de partage, sans oublier la 10^{ème} édition du Festival panafricain de Musique (Fespam) qui nous réserve sans doute d'autres agréables surprises.

La 2^e édition du Festival du Film des femmes africaines Tazama s'est terminée le 12 Janvier avec la consécration de quatre femmes cinéastes au talent avéré dont la réalisatrice congolaise Liesbeth Mabiala qui a été primée pour le meilleur court métrage avec son film Dilemme. Belle réussite pour la directrice du Festival, Claudia Haïdara Yoka, fière à juste titre d'un concept qui encourage les femmes africaines qui excellent et s'impliquent dans le septième art en leur décernant des prix.

Le Sport quant à lui, jouera pleinement son rôle de rapprochement des peuples à l'occasion d'une participation que nous gageons à la hauteur du onze national des Diables rouges en Guinée Équatoriale mais surtout à cause de la grande responsabilité qui incombe à la République du Congo d'abriter les 11^{es} jeux africains de Brazzaville prévus du 9 au 19 septembre prochain.

Les infrastructures étant quasiment prêtes, les ouvrages seront livrés d'ici mai 2015 et l'on peut déjà se prévaloir de celles existantes parmi lesquelles le complexe sportif de Kintélé, le chantier du stade de football de plus de 60.000 places et sa pelouse. Le chantier du Palais des sports de 10.146 places est également bien avancé car exécuté à 65%. On peut également se satisfaire des travaux du stade d'Ornano et ceux du gymnase du stade Alphonse-Massamba-Débat de 3000 qui tiendront bien entendu le pari de mai.

Enfin, lors de la dernière tenue du comité de direction du Festival panafricain de musique (Fespam) patronnée par le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, il avait été examiné et adopté plusieurs dossiers parmi lesquels : le rapport général de la neuvième édition ; le rapport financier de la neuvième édition ; le chronogramme 2014-2015. Le thème et la date de la prochaine édition avaient également été arrêtés.

Le thème retenu : «La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles.» Pour une édition qui dévoilera ses charmes du 18 au 25 juillet prochains. Nous naviguons lentement et sûrement vers le lancement imminent d'une campagne de promotion décidée au plan national à Mbé dans le département du Pool et au plan international au Nigéria.

Faut-il encore rappeler que ce grand mess de la musique panafricaine regroupe en son sein organisationnel, la présidence de la République, les ministères des Affaires étrangères et des Finances et du Budget, l'Union africaine (UA), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le Conseil international de la musique (CIM), le Centre international de civilisations bantou (Ciciba), l'École du patrimoine africain (EPA), le Centre international des musées africains (Africom)... ? En tous cas, une chose est certaine, pour 2015, il ne faudra pas être trop loin de Brazzaville, la ville capitale.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

LIBYE

Les parties en conflit signent un accord

Réunis à Genève du 14 au 16 janvier sous l'égide de la force des Nations unies pour la Libye (Misnul), les protagonistes de la crise libyenne sont parvenus à un accord sur la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

Les participants ont également appelé à une cessation des hostilités pour faciliter le dialogue. « Les participants ont appelé toutes les parties à cesser les hostilités pour créer un environnement positif pour le dialogue », a indiqué un communiqué de l'ONU.

L'objectif de cette rencontre est de tenter de sortir la Libye du chaos dans lequel elle se trouve depuis la chute de Mouammar Kadhafi en octobre 2011. Depuis, le pays est passé sous le contrôle de milices d'ex-rebelles qui se disputent les territoires de ce vaste pays et la manne pétrolière.

La tâche s'annonce difficile pour rapprocher les deux gouverne-

ments actuels, celui lié aux miliciens de « Fajr Libya », et l'autre reconnu par la communauté internationale, qui siège à Al-Baïda (1200 km à l'est de Tripoli). Le pays est également doté de deux Parlements, l'un dans la capitale et l'autre à Tobrouk, à la frontière égyptienne.

Dans les prochains jours, les participants au dialogue de Genève doivent s'accorder sur des modalités de la libération des détenus. Ils seront également appelés à traiter la question des déplacés et des réfugiés, avant de conclure les débats autour de la problématique de la réouverture des aéroports et de la liberté de mouvement dans le pays. Bernardino Leon, le représentant

spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye et chef de la Misnul, a précisé que « toutes les parties qui sont engagées dans une Libye stable et démocratique à travers des moyens pacifiques » avaient été invitées à Genève. Plusieurs parlementaires de Tobrouk ont fait le déplacement de Genève, de même que des personnalités qui ne reconnaissent pas ce même Parlement.

Des représentants de Tripoli ainsi que les délégués de Misrata ou d'autres municipalités ont été également présents. La stabilisation du pouvoir est considérée par la communauté internationale comme une étape fondamentale pour lutter contre la montée en puissance des groupes islamistes et djihadistes dans le pays.

Yvette Reine Nzaba

PARUTION

Les Actes du colloque sur le Roi Njoya publiés

L'ouvrage est sorti chez l'Harmattan sur le thème **Le Roi Njoya Créateur et civilisation et précurseur de la renaissance africaine.**

Le livre est une somme d'actes scientifiques construits à l'occasion du colloque international organisé, du 27 au 28 novembre 2013, par l'université de Yaoundé I au Cameroun sur la place du Roi Njoya dans l'historiographie africaine et l'impact de sa contribution sur l'évolution de la civilisation africaine. Ce colloque contribuait à promouvoir la vie

moyens de sa politique, Njoya avait tôt éprouvé la nécessité d'une forme de communication et de pérennisation de son action. Il lui vint la création de l'écriture avant l'avènement de l'occident dans l'espace Bamoum », a souligné Hamidou Komidor Njimoluh, ambassadeur du Cameroun au Congo, initiateur du colloque.

Cet ouvrage est divisé en cinq chapitres parmi lesquels ceux portant sur la rencontre du roi Njoya avec les civilisations; l'historicité du royaume Bamoun et la singularité du règne Njoya; la trajectoire par-

offerts tout nus à la curiosité des visiteurs, garantissaient le triste succès populaire des expositions coloniales.

Njoya ne tarde pas d'émerveiller à bas âge l'entourage de son père, par des multiples démonstrations d'une intelligence exceptionnelle. Conquis par son génie, le roi Nsangu son père le désigne héritier du trône, peu avant une guerre qui lui coûta la vie. Njoya accède donc au trône en 1886 un an après la fin du congrès de Berlin.

le roi njoya voulu tirer profit de sa rencontre avec l'occident. Il avait cherché à s'approprier le monde de l'autre et le fondre dans le sien dans une alchimie qui allait donner naissance non à un Janus biface à la double culture, mais à un nouvel être au confluent des cultures, retrouvant son bonheur dans le métissage absolu des cultures, dans l'appropriation de l'essentiel chez l'autre et surtout dans la conformité de l'être et de son environnement en mutation permanente. Il ne s'agissait pas pour njoya d'absurdes confrontations civilisationnelles, mais de nécessaires concurrences dans le champ de la production de sens, par la quête des paradigmes de l'excellence. Le roi njoya acceptant son hybridité comme valeur de civilisations par laquelle il conquiert le monde et s'y positionne positivement en le dépouillant des scories pour une synthèse intelligente des valeurs. Le colloque international avait été fortement soutenu par l'Unesco, la République du Cameroun, la République du Congo et la Guinée équatoriale. Il a rassemblé un nombre important de chercheurs venus de plusieurs continents et et a été conçu et mise en forme par Hamidou Komidor Njimoluh, ambassadeur du Cameroun au Congo et prince du palais royal Bamoum Fouban.

Hermione Désirée Ngoma

« Njoya est certes souverain des bamoums mais il est devenu très vite de par son génie créateur une des icônes reconnues de l'Afrique, une des marques déposées du Cameroun et de la mémoire de l'Afrique. Tout jeune souverain avec les moyens de sa politique, Njoya avait tôt éprouvé la nécessité d'une forme de communication et de pérennisation de son action. Il lui vint la création de l'écriture avant l'avènement de l'occident dans l'espace Bamoum »

et l'œuvre du roi Njoya, sources d'inspirations pour la jeunesse africaine. Un homme qui durant sa vie n'a cessé de préconiser la dialogue des cultures fut sans conteste un visionnaire et une personnalité marquante de l'histoire africaine.

Évoquer l'œuvre du roi Njoya, créateur de la civilisation, a servi de revisiter l'une des pages les plus brillantes de l'histoire africaine dans un contexte où la réécriture de l'histoire de notre continent est devenue un des enjeux majeurs de la renaissance africaine. « Njoya est certes souverain des bamoums mais il est devenu très vite de par son génie créateur une des icônes reconnues de l'Afrique, une des marques déposées du Cameroun et de la mémoire de l'Afrique. Tout jeune souverain avec les

ticulière et renaissance africaine; l'écriture et productions des savoirs faire en Afrique.

Njoya roi des Bamoum est cet africain pluridimensionnel à la fois homme d'État, philosophe, bâtisseur, urbaniste, agronome, pédologue, géographe, concepteur mécanique, inventeur de la langue d'écriture et de religion, cet écrivain, musicologue mécène qui a coté d'autres icônes du panthéon africain nous rappelle que l'Afrique a dans sa mémoire des figures de ranimer la flamme de notre fierté.

Njoya est né autour de 1872 de Njapndoune et de Nsangu 16e roi des Bamoums. Sa naissance correspond dans l'histoire africaine à la période faste d'exhibition racistes, notamment les zoos humains ou les Africains,

CAN 2015

La compétition lancée par Theodoro Obiang et Denis Sassou N'Gusso

Le président équato-guinéen, Obiang Nguema Mbasogo, a donné le 17 janvier au stade de Bata, le coup d'envoi de la 30e Coupe d'Afrique des Nations de football en présence du président congolais, Denis Sassou N'Gusso et de celui de la Confédération africaine de football, Issa Hayatou et devant 40000 spectateurs venus assister au match d'ouverture.

Dans un premier temps, la Guinée Équatoriale a mis en avant la diversité de ses valeurs culturelles, célébrées au rythme des chants et tam-tam, pour souhaiter la bienvenue aux délégations venues pour la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations Orange 2015.

Comme de coutume, l'hymne national du pays hôte a été joué et repris en cœur par un stade pas encore plein (il le sera pour le coup d'envoi). Et puis l'artiste Akon de son vrai nom Aliaune Badara Thiam, chanteur producteur de RnB américano-sénégalais a planté le décor en interprétant l'une de ses chansons. Des artistes musiciens qui se sont succédé notamment, traduisaient à travers les différentes interprétations en playback la joie d'accueillir la compétition.

L'ensemble du continent célèbre

son football lors de la CAN, tel était le message des jeunes patineurs divisés en deux groupes de huit tenant chacun un drapeau d'un des pays qualifiés. Ils ont fait la ronde de la piste d'athlétisme pour montrer le brassage des joueurs africains. Le rassemblement de tous les groupes folkloriques au centre du terrain symbolisait aussi l'unité.

La cérémonie a été bouclée par une séquence de gymnastique artistique démontrée par deux jeunes dames accrochées par des fils soutenant des objets volants dont l'assemblage représentait les quatre couleurs du drapeau national notamment le vert, blanc, rouge et bleu.

Et ce, au centre même du terrain comme pour ainsi dire que la fête soit belle et que la fête commence. La seconde partie a été la reconnaissance de la CAF



Issa Hayatou, le président de la CAF, remet une décoration à Theodoro Obiang, le président équato-guinéen, sous les applaudissements de son homologue congolais, Denis Sassou N'Gusso (@adiac)

au président Équato-guinéen. Une distinction lui a été remise. Comme le Brésil lors du mondial 2014, les Équato-guinéens

ont terminé leur hymne en a cappella. Avant que la partie ne soit lancée, les joueurs des deux équipes réunis au centre

de terrain ont dit « Ensemble combattons Ebola ».

Camille Delourme
et James Golden Eloué

Communion et passation de pouvoir entre Diables rouges d'hier et d'aujourd'hui

Présents à Bata pour soutenir leurs successeurs, des grands noms du football congolais ont été reçus à l'Hôtel Carmen pour y rencontrer les Diables rouges. Une réunion chaleureuse, initiée par le Ministre des Sports, Léon-Alfred Opimbat, qui s'est muée en passation de pouvoir symbolique.

Bertrand Balékita, Gabriel Ndengaki, Célestin Mouyabi « Chaleur », Mbemba Jonas « Tostao », Ange Ngapy, « Soukouss » Matongo, Gabriel Oba Apounou, Solange Koulinka, Ndouli Rino... Ils ont écrit les pages les plus glorieuses de l'histoire du sport congolais et sont venus à la rencontre de leurs cadets, les Diables rouges 2015 pour une passation de pouvoir, symbolique et émouvante.

Porte-parole des anciens joueurs, Bertrand Balékita « Zézé » s'est exprimé face au groupe : « Nous voulons vous témoigner notre soutien. Vous êtes talentueux et nous croyons en vous ». Un discours sincère confirmé par le Ministre des sports : « Messieurs, votre heure est venue : prenez le re-

lai, ici en Guinée équatoriale, ajouter un nouveau glorieux chapitre à l'histoire du sport congolais après la CAN 1972 ».



Bertrand Balékita a exprimé, au nom de tous les anciens internationaux congolais, son soutien aux Diables rouges (crédits photo adiac)

« L'harmonie est totale entre nos glorieux aînés et nous. C'est important pour notre génération, à la veille du coup d'envoi de la CAN, de savoir que l'on peut compter sur le soutien de ces grands joueurs. Ils ont écrit de belles pages de l'histoire du Congo, c'est désormais à nous de les imiter. Du président de la République au plus jeune enfant du pays, tout le pays est derrière nous et cet

élan de soutien et de solidarité nous donne des forces. Nous sommes ici en mission et nous ferons tout pour la mener à

bien », a affirmé Prince Oniangué, le capitaine.

Reste désormais à la jeune génération de confirmer sur le pré. Cela passe par une victoire, ce samedi, face à la Guinée équatoriale. Retransmis en mondovision, ce match d'ouverture confirmera à la planète football que le Congo est de retour parmi les grands.

C.D.
et J.G.E.

INTERVIEW

«Après une première période très moyenne, avec ce but précoce, le coach a fait les bons choix pour inverser la tendance», selon le Ministre des sports

Les Dépêches de Brazzaville. Un score de parité, deux mi-temps diamétralement opposées : le verre est-il à moitié vide ou à moitié plein ?

Léon Alfred Opimbat : Nous avons livré une deuxième mi-temps en adéquation avec le niveau qui est le nôtre. Je pense également qu'il est mieux d'être dans la position de l'équipe qui égalise que dans celle qui se fait rejoindre. Après une première période très moyenne, avec ce but précoce, le coach a fait les bons choix pour inverser la tendance. Il ne faut pas, je pense, minimiser l'enjeu émotionnel de ce match d'ouverture contre le pays organisateur. Ce score de parité n'est pas idéal mais n'entrave en rien la suite. Il reste deux matchs, il faudra être performant pour poursuivre l'aventure.

LDB. Vous avez suivi le match du Gabon, tombeur du Burkina et prochain adversaire des Diables rouges...

LAO. Nous avons vu un Gabon très percutant et très impressionnant qui avait envie de gagner et qui l'a fait. En face, il y avait une équipe du Burkina Faso qui n'a pas été mauvaise. Mais je crois que le match se joue quelque fois sur un rien. Le Gabon a un bon gardien qui a sorti le grand jeu puis l'attaque gabonaise a marqué les buts qu'il fallait. C'est donc le leader du groupe que nous affronterons mercredi.

RÉACTION DE PRINCE ONIANGUÉ

« Je crois que ça reste un bon point dans ce contexte quand même pas ordinaire : match d'ouverture de la CAN devant 44 000 personnes. Ça fait une grosse pression à gérer, sans compter que nous sommes restés bloqués pendant une heure dans le bus, sous une chaleur écrasante. Une fois arrivés au stade, nous avons eu dix minutes pour nous préparer pour l'échauffement. Sans chercher d'excuse, cela a joué dans notre entame de match. Donc, ce point est positif. Je préfère être dans la situation de l'équipe qui égalise que dans celle qui perd deux points. Nous nous créons de belles occasions, avec des deux poteaux, des actions franches. C'est l'essentiel, à nous d'y ajouter le résultat. Je crois que c'est encourageant pour la suite. En tout cas, nous croyons en nos chances »

VU DES TRIBUNES

Alino, le célèbre ambianneur congolais Alino, livre son analyse du match : « Nous avons partagé les points avec la Guinée Équatoriale, mais pour moi les Diables rouges méritaient mieux s'ils avaient joué de la même manière que pendant la fin de la rencontre. Je pense que le coach a eu le temps de bien observer notre prochain adversaire, le Gabon, qui l'a emporté 2-0 devant le Burkina Faso. Du côté des supporters, nous allons jouer pleinement notre rôle de douzième joueur. Comme les joueurs sont appelés à fournir plus d'efforts sur le terrain, c'est de la même manière que nous le ferons dans les gradins ».

Propos recueillis à Bata par nos envoyés spéciaux

C.D.etJ.G.E.

Assurances

La société Colina Congo S.A a démarré ses activités

Filiale du groupe Saham, la société d'assurances Colina Congo S.A, agréée en qualité de société d'assurance au Congo le 3 octobre 2014, a démarré, effectivement, ses activités, le 1^{er} janvier 2015. L'annonce a été faite, récemment, par le Directeur Général de cette société, M. Ibrahima Sow, au siège social de cette société, sis avenue maréchal Lyautey, case A5, à Brazzaville.

Avec un capital social d'un milliard de F. Cfa, entièrement libéré, Colina Congo S.A a pour champ d'action les assurances non vie, encore appelées assurances dommages ou assurances IARD (Incendie accident et risques divers). «*Nous sommes une société d'assurances non vie, on peut également l'appeler assurances dommages ou assurances IARD. Ce sont des vocables qui disent exactement la même chose. Ce sont des assurances de Biens ou de Responsabilité, au profit des personnes et des entreprises. En*

golaises, Colina Congo S.A. ambitionne de s'implanter dans toutes les grandes villes du Congo. «Nous ne sommes qu'à notre première année, depuis que la société est implantée au Congo. Naturellement, nous avons vocation à être implantée dans toutes les grandes villes du Congo. Très rapidement, une politique d'implantation régionale plus étendue sera mise en œuvre. Mais, dans un premier temps, il nous fallait circonscrire, maîtriser notre implantation, c'est la raison du choix portée sur Brazzaville, qui est la capitale politique et admi-



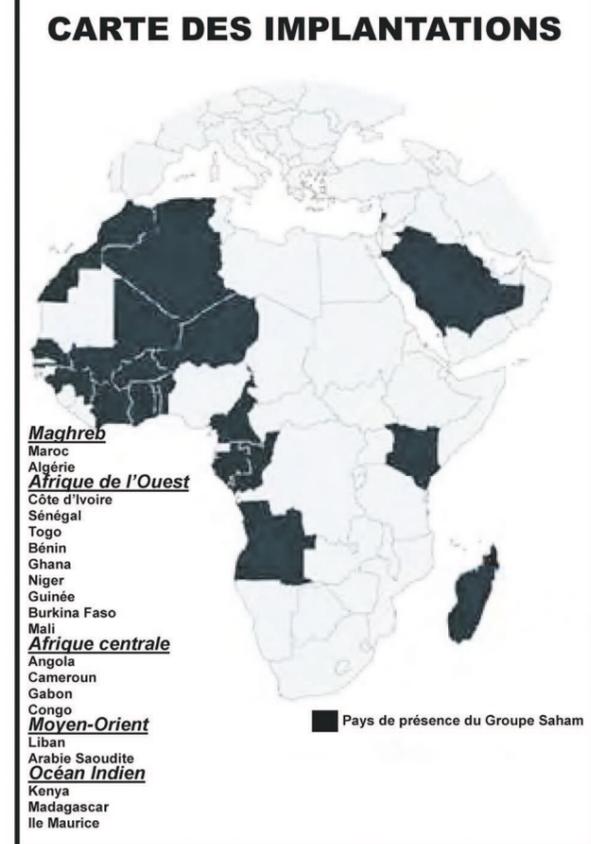
Ibrahima Sow.

sident du groupe. «*Au sein du Groupe Saham, nous partageons une conviction: à ce-*

savoir-faire qui cible prioritairement les talents locaux. Je crois en la responsabilité de toutes les compo-

empeint de valeurs fortes. C'est ainsi que nous contribuons à bâtir des projets d'avenir pour les générations futures», soutient le Président du Groupe.

Le groupe Saham est, aujourd'hui, présent dans 20 pays, en Afrique et au Moyen-Orient. Son ambition panafricaine avérée traduit une volonté de privilégier les échanges et les partenariats Sud-Sud, et de contribuer à la



Siège de Colina Congo S.A, à Brazzaville.



Siège de Colina Congo S.A à Pointe-Noire.

des termes simples, nous assurons les véhicules, les immeubles, les bateaux, les usines, les avions, les responsabilités, les personnes, les élèves et étudiants les entreprises, la santé, le transport, etc.», a expliqué le Directeur Général de Colina Congo S.A. Une société qui compte, pour l'heure, un effectif d'une dizaine d'agents, répartis entre Brazzaville et Pointe-Noire.

nistrative, et Pointe-Noire, qui est la capitale économique du Congo», a indiqué Monsieur Ibrahima Sow.

Numéro un des compagnies d'assurances en Afrique

Première compagnie d'assurances en Afrique, hors Afrique du Sud, avec un chiffre d'Affaires consolidé de 882 millions de dollars américains, soit environ 441 milliards de F.CFA, le groupe Saham (traduisez force) a été fondé, en 1995, au Maroc, par Moulay Hafid Elalamy, le Pré-

lui qui entreprend avec détermination, rien n'est inaccessible. Cette détermination, cette envie de se surpasser et de créer de la valeur, a toujours été le moteur du développement du Groupe Saham et reste la principale condition de sa prospérité et de son expansion à l'échelle du continent.

Une croissance démarrée au Maroc, Royaume offrant un environnement géoéconomique attractif, qui a toujours su encourager toute initiative alliant un développement économique, social et humain. Moins de deux décennies après sa création, le Groupe se positionne en tant qu'ac-

tance, l'offshoring et la santé, au Maroc, mais également sur le reste de l'Afrique. Saham est présent également au Moyen-Orient.

Grâce à des partenariats structurants et des acquisitions ciblées s'inscrivant dans une stratégie globale, le Groupe Saham a maintenu une véritable dynamique de croissance et d'expansion régionale, développant aujourd'hui ses expertises dans 46 Compagnies d'assurances.

Animé par la volonté d'accompagner le développement des économies émergentes, le Groupe Saham y contribue activement par un transfert de

TOP 4 PAYS	Chiffre d'Affaires
Maroc	531 M USD
Angola	164 M USD
Côte d'Ivoire	98 M USD
Liban	80 M USD

*Source 2012

santes du Groupe Saham dans l'amélioration, l'organisation et la structuration des environnements dans lesquels elles évoluent. L'ADN du Groupe comporte un besoin permanent d'humilité d'approche et de conscience sociale.

Cet engagement pour l'Humain est la pierre que nous apportons à l'édifice d'un monde plus juste, éthique,

croissance d'un continent en plein essor.

Ce groupe est porté par cinq valeurs inspirantes, qui forment l'esprit Saham: l'entrepreneuriat, l'excellence, l'éthique, l'innovation et la solidarité. Ces valeurs guident les actions, les projets et les décisions, au quotidien.

Une ambition: s'implanter dans tout le Congo

Implantée, pour l'heure, dans les deux premières villes con-



PROFESSIONNELS ET AMATEURS

LES DIABLES ROUGES

GAGNE AVEC LES DIABLES ROUGES

UN VOYAGE CHAQUE SEMAINE
POUR LA GUINÉE-ÉQUATORIALE

Partez le 19 et 20 janvier ou le 27 et 28 janvier
au Qatar et cumulez des points

Envoie gratuitement
FOOT au 139



airtel, sponsor officiel des Diabes Rouges



Institut de Développement des Compétences en Afrique Séminaires - Ateliers Internationaux Année 2015

Formations organisées à Dakar (*1) Nous contacter pour obtenir les informations sur les coûts (*2)		DATES	Formations organisées à Dakar (*1) Nous contacter pour obtenir les informations sur les coûts (*2)		DATES
Réf. D001/15- Gestion des Programmes et Projets de Développement Axée sur les Résultats (GAR) - (Planification et suivi des activités et de la performance sur Ms Project et DevInfo)		2/5/9/11/14	Réf. D014/15- Gestion administrative, comptable et financière des projets et décaissement (Application sur un logiciel de gestion comptable et budgétaire de projets)		2/5/9/11/14
Réf. D002/15- Processus d'élaboration d'un système de Suivi – Evaluation Axé sur les Résultats et mesure des Performances dans les organisations (Planification et suivi des activités et de la performance sur Ms Project)		2/5/9/11/14	Réf. D015/15- Elaboration, suivi et contrôle budgétaire Axés sur les résultats dans les programmes et projets de développement		2/5/9/11/14
Réf. D003/15- Planification – Programmation de l'exécution des chantiers (Planification et suivi des activités sur Ms Project)		3/6/10/12/15	Réf. D016/15- Processus d'élaboration et de mise en place d'un système intégré de gestion des finances publiques		4/7/11
Réf. D004/15- Suivi - Evaluation des programmes et projets d'investissements publics (Evaluation par la méthode Value For Money - VFM)		2/5/9/11/14	Réf. D017/15- Audit et contrôle de gestion dans les projets et autres organisations		2/9/14
Réf. D005/15- Planification et Suivi – Evaluation d'un programme de santé (Application sur les logiciels Ms Project et DevInfo)		2/5/9/11/14	Réf. D018/15- Rôle des secrétaires et assistant(e)s de direction dans la gestion des ressources humaines et de la logistique		2/5/9/11/14
Réf. D006/15- Rôle, implication et comportements dans la lutte contre le VIH/SIDA en milieu communautaire		2/5/9/11/14	Réf. D019/15- Rôle des secrétaires et assistant(e)s dans la mise en œuvre du Plan de Passation des Marchés et le classement des dossiers de Marchés (Système informatisé de classement et d'archivage)		2/5/9/11/14
Réf. D007/15- Planification et Suivi de la mise en œuvre d'un Projet sur les logiciels Ms Project et DevInfo (Organisation des activités et suivi des indicateurs de performance)		3/6/10/12/15	Réf. D020/15- Gestion et organisation administrative d'un secrétariat et gestion électronique de documents et de données		2/5/9/11/14
Réf. D008/15- Processus d'élaboration d'un système de gestion de bases de données pour le Suivi-Evaluation informatisé des projets		1/8/13	Réf. D021/15- Management stratégique et opérationnel des ressources humaines et gestion des équipes de projet		4/7/11
Réf. D009/15- Technique de réalisation et du suivi d'une mission d'enquête socio-économique (Applications sur CsPro, SPSS, DevInfo)		4/7/11	Réf. D022/15- Ingénierie pédagogique et management de la formation (Incluant la formation de formateurs)		4/7/11
Réf. D010/15- Passation des Marchés de Travaux, Fournitures et la Sélection et l'Emploi des Consultants (Procédures Banque Mondiale)		2/5/9/11/14	Réf. D023/15- Gestion de la communication dans les organisations (Communication interne et externe - Utilisation des réseaux internet et intranet)		4/7/11
Réf. D011/15- Acquisition de Biens, Services et Utilisation de Consultants (Procédures Banque Africaine de Développement)		2/5/9/11/14	Réf. D024/15- Techniques de suivi – évaluation environnemental et social d'un projet		4/7/11/14
Réf. D012/15- Risk Management, Gestion des contrats et des procédures contentieuses dans l'exécution des programmes et projets		3/6/10/12/15	Réf. D025/15- Problématique de la gestion des déchets en Afrique (Aspects institutionnel, réglementaire, technique et financier)		4/7/11/14
Réf. D013/15- Audit et Contrôle des Marchés Publics (à priori et à postériori)		3/6/10/12/15	Réf. D026/15- Conception de systèmes simplifiés d'adduction d'eau potable et assainissement (AEP)		4/7/11/14

Date N°	Mars 2015			Avril 2015	Mai 2015		Juin 2015	Août 2015			Septembre 2015		Novembre 2015		
	Date 1	Date 2	Date 3	Date 4	Date 5	Date 6	Date 7	Date 8	Date 9	Date 10	Date 11	Date 12	Date 13	Date 14	Date 15
Du	02/03/15	09/03/15	16/03/15	06/04/15	11/05/15	18/05/15	08/06/15	03/08/15	10/08/15	17/08/15	07/09/15	14/09/15	02/11/15	09/11/15	16/11/15
au	27/03/15	27/03/15	27/03/15	24/04/15	29/05/15	29/05/15	26/06/15	28/08/15	28/08/15	28/08/15	25/09/15	25/09/15	27/11/15	27/11/15	27/11/15

Formations organisées à Paris (*1)		
Date 1	Date 2	Coûts (*2)
Du 06/07/15 Au 24/07/15	Du 28/09/15 Au 16/10/15	Nous contacter pour obtenir les informations sur les coûts
Réf. P001/15 - Gestion des Programmes et Projets de Développement Axée sur les Résultats (GAR) (Planification et suivi des activités et de la performance sur Ms Project et DevInfo)		
Réf. P002/15 - Processus d'élaboration d'un système de Suivi – Evaluation Axé sur les Résultats et mesure des Performances (Planification et suivi des activités et de la performance sur Ms Project et DevInfo)		
Réf. P003/15 - Planification et Suivi de la mise en œuvre d'un Projet sur les logiciels Ms Project et DevInfo (Organisation des activités et suivi des indicateurs de performance)		
Réf. P004/15 - Processus d'élaboration d'un système de gestion de bases de données pour le Suivi-Evaluation informatisé des projets		
Réf. P005/15 - Elaboration, suivi et contrôle budgétaire Axés sur les résultats dans les programmes et projets de développement		
Réf. P006/15 - Rôle des secrétaires et assistant(e)s de direction dans la gestion des ressources humaines et de la logistique		
Réf. P007/15 - Rôle des secrétaires et assistant(e)s dans la mise en œuvre du Plan de Passation des Marchés et le classement des dossiers de Marchés (Système informatisé de classement et d'archivage)		
Réf. P008/15 - Gestion et organisation administrative d'un secrétariat et gestion électronique de documents et de données		
Réf. P009/15 - Gestion de la communication dans les organisations (Communication interne et externe - Utilisation des réseaux internet et intranet)		

Formations « TOP MANAGEMENT » organisées à Paris (*1)		
Date 1	Date 2	Coûts (*2)
Du 27/07/15 Au 07/08/15	Du 19/10/15 Au 30/10/15	Nous contacter pour obtenir les informations sur les coûts
Réf. TM001/15 - Bonne gouvernance et Suivi-Evaluation des Programmes et Projets de Développement Publics Axé sur les Résultats (Value For Money - Planification et Suivi sur Ms Project et DevInfo)		
Réf. TM002/15 - Planification et suivi - évaluation automatisé des activités et des indicateurs de mesure de performance pour Managers (Planification et Suivi sur Ms Project et DevInfo)		
Réf. TM003/15 - Gestion de la communication dans les organisations (Communication interne et externe - Utilisation des réseaux internet et intranet)		



Institut de Développement
des Compétences en Afrique

C'est plus de 25 ans de savoir-faire en
ingénierie de la Formation et le Conseil et
l'Assistance en Organisation à travers
l'Afrique

Pour toute information, nous contacter

Sicap Sacré-Cœur 1 N°8456 – BP : 15219 Dakar-Fann – Sénégal
Tél : (221) 33 864 68 51 / Cel : (221) 77 523 69 99
Email : ideca@orange.sn / Site Web : www.ideca-afrique.com

Informations générales

(*1) Toutes nos formations peuvent également être organisées à votre convenance, dans un autre pays de votre choix ou à la carte sur site pour un groupe, à une date convenue. Pour tout renseignement, bien vouloir nous contacter.

(*2) Nous contacter à l'adresse ci dessus pour obtenir les informations de coûts et obtenir le programme sous forme électronique.

NB : Les supports pédagogiques de chacune de toutes nos formations incluent la mise à disposition d'un ordinateur aux participants pour les applications pratiques.

Le Directeur Général
Mathieu Fréjus HOUNYOVI



(Photo indicative)

PROJET DE LOI ÉLECTORALE

Le bras de fer s'installe dans la rue

Le déplacement du débat des plateaux des télévisions vers les artères de la ville de Kinshasa aurait des conséquences fâcheuses sur la suite du processus électoral.

L'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi électorale au Parlement a suscité des réactions au sein de l'opposition politique congolaise. La tendance semble désormais être celle des manifestations hebdomadaires pour crier haut et fort sa désapprobation. C'est sans compter avec la volonté de la majorité présidentielle (MP) d'aller jusqu'au bout de la logique en adoptant la loi électorale revue. Cela, dit-on, apporterait la preuve de l'engagement de la plate-forme présidentielle à respecter la Constitution. Les débats politiques sont de plus en plus houleux et les quolibets deviennent omniprésents dans les discours. Cela était déjà le cas à l'Assemblée nationale où une élue de la majorité s'était plainte en direct à la télévision nationale d'avoir fait l'objet des injures de ses collègues de l'opposition. Le président de la chambre basse, Aubin Minaku, a également ajouté du piquant en se moquant du haut de la tribune, de l'action ratée de l'opposition. Pour une fois, le speaker de la chambre basse n'a pas eu besoin de mettre des gants pour s'exprimer à la population congolaise. Son message a été clair !

Ce bras de fer longtemps perçu au sein de la classe politique congolaise sort des plateaux de la télévision pour s'installer confortablement dans la rue ou des messages contradictoires sont mis à la



Des opposants congolais devant le siège de l'Union pour la Nation

disposition de la population. Face à un appel de l'opposition à manifester ce 19 janvier, des tracts ramassés dans la ville de Kinshasa appelleraient les Kinois à vaquer calmement à leurs occupations sans se laisser distraire. Ce document rallierait le point de vue de la MP sans présenter un seul lien probant avec ladite plate-forme politique.

L'opposition congolaise en décidant de transposer son mécontentement dans la rue s'expose à un discrédit au cas où elle ne parviendrait pas à drainer du monde comme par le passé. Notons que depuis les élections de 2011, cette opposition a eu du mal à faire ses preuves sur le terrain. Au contraire, elle s'est toujours illustrée par des scissions justifiées par le positionnement. La MP qui fait face à une grave crise interne avec l'affaire Katumbi court le risque d'être indexé à nouveau comme le bourreau. À ce point de vue, les actions de Vital Kamerhe et autres constituent en soi un piège contre la plate-forme qui

tient les rênes du pouvoir dans les différentes instances politiques.

Le décor qui prend forme progressivement sur la scène politique congolaise rassure moins l'opinion nationale et internationale sur la suite des événements liés aux élections. La tension semble monter d'un cran alors que l'on s'attendait à l'effet contraire, au lendemain de la publication du gouvernement de cohésion nationale. Ce passage brutal, de la communication politique à la communication électorale, est de nature à nuire à la cohésion nationale et à annihiler les acquis des dernières années.

L'issue de cette crise qui gagne du terrain dépend énormément du comportement des acteurs politiques investis des pouvoirs publics et de leur capacité à se défaire de l'emprise de leur famille politique pour répondre avec objectivité aux desiderata des uns et des autres. Le contraire ne ferait qu'embraser une situation qui est de plus en plus bouillonnante.

Jeannot Kayuba

RÉVISION DE LA LOI ÉLECTORALE

Des dissensions persistent entre opposition et majorité

Les opposants dénoncent la méthode du gouvernement qu'ils accusent de vouloir faire passer par force ladite loi.

Quelques partis politiques phares de l'opposition dont le MLC, l'UDPS et l'UNC ont appelé le week-end dernier la population à descendre dans la rue et à investir le siège du Parlement pour faire barrage contre la perspective de vote de la loi électorale en examen dans les deux chambres législatives. Dans l'esprit des leaders de l'opposition, il s'agit d'empêcher les députés de l'opposition de mettre en exécution leur projet de vouloir conditionner la tenue de l'élection présidentielle en 2016 aux résultats d'un recensement. Après l'échec de leur manifestation du 12 janvier qui a vu les leaders de l'opposition être tenus en respect par les éléments de la police, ces derniers pensent réitérer leur action ce 19 janvier.

Dans le même temps, la coalition des partis de l'opposition ont également appelé à la tenue des manifestations le même jour « dans toutes les provinces du pays pour dire non à toute manœuvre visant » à permettre à Joseph Kabila de se maintenir à son poste au-delà du terme de son mandat, fin 2016. Pour l'opposition donc, il n'y a pas lieu d'organiser un recensement au stade actuel étant entendu que les conditions ne s'y prêtent pas, en plus du fait qu'il existe déjà une loi portant enrôlement et identification des électeurs sur laquelle la Ceni s'est fondée pour organiser les élections de 2006 et 2011. D'où, pense-t-on à l'opposition, conditionner l'élaboration des listes électorales définitives de la Ceni par la présentation des données qui seront issues du recensement équivaudrait à faire glisser le calendrier électoral au bénéfice de Joseph Kabila. L'appel de l'opposition a été entendu au Sud-Kivu où la population est descendue dans la rue pour protester contre un troisième mandat de Joseph Kabila.

Redoutant les conséquences d'une manifestation de l'opposition ce lundi au Palais du peuple, le bureau de l'Assemblée nationale a devancé les événements en programmant la plénière y relative pour le 17 janvier pourtant consacrée à la commémoration de la mémoire du héros national Patrice Émery Lumumba. Cependant, l'opposition ne faiblit pas dans sa démarche à laquelle elle tient à impliquer la population dénonçant par ricochet la méthode des autorités qu'ils accusent de vouloir passer par force.

Là-dessus, l'opposition minoritaire sait qu'elle ne pourra rien face à une majorité sûre de sa stratégie à faire passer coûte que coûte ladite loi. Ce, d'autant plus que Lambert Mende Omalanga, une des voix attitrées de cette majorité, a récemment laissé entendre sur une chaîne périphérique que « le scrutin peut très bien se tenir en 2016 comme en 2017 ainsi que par le passé, il y avait déjà eu des retards et le ciel ne nous est pas tombé sur la tête ».

Alain Diasso

RDC-CHINE

Vers l'élargissement des perspectives de coopération

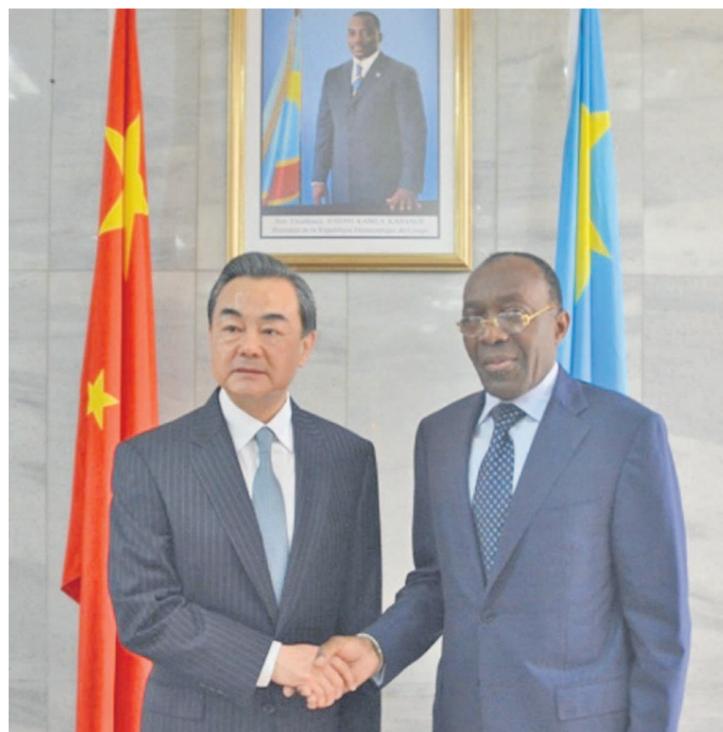
Pékin envisage d'étendre ses services dans plusieurs domaines d'intérêts communs.

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a effectué une visite de travail à Kinshasa, du 14 au 16 janvier. Son agenda prévoyait notamment un entretien avec son homologue congolais, Raymond Tshibanda, sur le renforcement et la consolidation des relations d'amitiés et de coopération entre la RDC et la République populaire de Chine. À cet effet, les deux personnalités ont salué l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre Kinshasa et Beijing. Le tête-à-tête des deux diplomates a été suivi d'une séance de travail élargie entre la délégation congolaise et chinoise.

Au cours de la conférence de presse organisée à l'occasion de la visite du diplomate chinois, Raymond Tshibanda et Wang Yi ont abordé la question de la dy-

namique de la coopération entre leur pays respectif et celle de la paix, de la sécurité et du développement. L'hôte du ministre congolais des Affaires étrangères a fait part de l'engagement de son pays à travailler avec la RDC pour élargir les perspectives de coopération dans plusieurs domaines d'intérêts communs. Nous soutenons, a-t-il dit, la stratégie lancée par le président de la République, Joseph Kabila, concernant la révolution de la modernité répondant au besoin de la RDC.

« La paix et le développement constituent les thèmes majeurs de notre coopération, le développement étant la clé de toute action. Nous sommes prêts à travailler avec l'Afrique pour son développement et pour le bénéfice du peuple africain. La RDC est le cœur de l'Afrique, et en tant que bonne amie de la RDC, nous espérons que ce cœur va battre d'une manière



Poignée de main entre Wang Yi et Raymond Tshibanda

plus stable, plus forte et plus durable », a déclaré Wang Yi.

Le ministre Raymond Tshibanda a souligné le soutien actif de la

et en aidant à la formation des unités des Fardc, que pour sa reconstruction et son développement. « Concernant les perspectives de la coopération entre Kinshasa et Beijing, nous avons échangé largement sur les questions d'intérêt bilatéral et d'intérêt régional, il y a une large convergence de vue entre nos deux pays », a-t-il relevé.

Par ailleurs, le diplomate congolais a fait savoir que la Pékin et Kinshasa ont convenu de travailler à l'approfondissement, à l'élargissement, à la consolidation et au renforcement de leur partenariat en vue de l'émergence de la RDC et de la satisfaction des intérêts entre les deux parties. « Nous avons convenu un mécanisme de dialogue entre les deux ministères, et d'augmenter le nombre de contact de haut niveau entre les responsables des deux pays », a-t-il précisé.

Jeannot Kayuba

NEUTRALISATION DES FDLR

L'ONU en attente du feu vert de Kinshasa

Les Nations unies attendent toujours le feu vert du président Joseph Kabila pour lancer une intervention militaire dans l'est du pays destinée à anéantir les rebelles hutus rwandais disséminés à l'Est de la RDC.

Depuis que l'Organisation des Nations unies, de concert avec les pays de la région des Grands lacs, a pris l'option de neutraliser les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDR), les choses semblent piétiner sur le terrain. L'expiration, le 2 janvier, de l'ultimatum lancé contre ces rebelles hutus rwandais n'a pas donné lieu à une action militaire d'envergure des Fardc avec l'appui de la Monusco comme il a été prévu. Plusieurs jours se sont passés sans que ce projet militaire ne soit mis en exécution au grand dam des populations de l'Est qui attendent beaucoup de ses retombées en termes de pacification de leur territoire. Ce qui suscite de nombreuses réactions dont celle du régime de Kigali qui ne croit pas à la volonté du gouvernement congolais et de la Monusco de mettre hors d'état de nuire ces rebelles hutus rwandais qu'il a toujours accusés d'avoir participé au génocide de 1994 contre les Tutsi au Rwanda ?

Au niveau de l'ONU, l'on déclare que tout est fin prêt pour lancer une intervention militaire dans l'est du pays pour en chasser des rebelles rwandais. Le contingent de la Monusco, fait-on savoir, serait déjà en ordre de bataille et n'attendrait que le signal de Kinshasa pour passer à l'action. Plus concrètement, il est question que le chef de l'État, Joseph Kabila, donne le feu vert pour la mise en branle des opérations conjointes Fardc-Monusco tant attendues. C'est à ce niveau, indique-t-on à la Monusco, que se situerait le blocage. « Pour une opération d'une telle envergure, il est important que le gouvernement soit totalement partant. Les contacts se poursuivent », indique pour sa



Martin Kobler

part le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujaric. Malgré les appels incessants en ce sens du Conseil de sécurité et du secrétaire général Ban Ki-moon, il y a plus d'une semaine les choses sont restées en état, ajoute-t-il. L'ONU qui tient à impliquer les Fardc dans cette campagne militaire reste convaincue que son succès repose essentiellement sur l'implication active de l'armée régulière congolaise.

Rappelons que les FDLR dont plusieurs dirigeants sont réputés génocidaires compteraient aujourd'hui dans leurs rangs 1500 combattants disséminés dans les montagnes boisées de l'est congolais, frontalier du Rwanda et du Burundi. La balle se trouve donc dans le camp du gouvernement congolais pour donner une suite favorable à ce processus de désarmement et de démobilisation des rebelles hutus rwandais qui continuent, malgré tout, à insécuriser la partie est du pays livrée à leurs fantasmes guerriers.

Alain Diasso

ENTREPRISES AFRICAINES

De solides chaînes d'approvisionnement, clés de la réussite pour 2015

Sumesh Rahavendra, responsable marketing auprès de DHL Express Afrique subsaharienne, estime que les entreprises qui réussiront en 2015 seront celles qui auront de solides chaînes d'approvisionnement et sauront s'adapter à l'environnement mondial en constante mutation.

Le contexte économique actuel est caractérisé notamment par des marchés de changes en proie à l'instabilité, une population mondiale en expansion rapide et un nombre croissant d'utilisateurs d'Internet. Pour Sumesh Rahavendra, tandis que l'économie mondiale continue de changer, les détaillants, les fabricants et d'autres secteurs doivent de plus en plus relever des défis difficiles, voire exceptionnels, ayant des répercussions sur leurs chaînes d'approvisionnement. Dès lors, comment répondre rapidement à la demande en constante évolution des clients ? Comment maîtriser ou freiner la hausse constante des coûts ? Comment accéder aux marchés émergents sans augmenter notablement leurs risques ?

Le responsable marketing auprès de DHL Express Afrique subsaharienne précise les domaines essentiels à la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement bien conçue, à savoir primo planification annuelle et examen. Ces derniers permettent aux chefs d'entreprises d'avoir une vision globale et de faire preuve de flexibilité face aux besoins changeants de leurs entreprises. « Tous les risques potentiels doivent être identifiés et évalués, aussi minimes soient-ils. » ; secundo, la logistique inversée car une gestion efficace du flux des marchandises retournées et des emballages est essentielle pour la réduction des coûts inattendus et, tertio, la gestion d'une chaîne d'approvisionnement internationale. « Le com-

merce transfrontalier peut présenter un certain nombre de défis qui sont spécifiques à chaque pays. En Afrique, ces défis sont liés notamment à la congestion des grandes agglomérations telles que Lagos et Nairobi, aux incohérences douanières en matière de classification de produits et d'exonération de droits et taxes – ce qui peut engendrer des procédures de dédouanement complexes – ainsi qu'à un manque de connectivité aérienne, puisque seulement un peu plus de 12 % des villes ne sont desservies que par un vol par semaine. Il est important de comprendre ces défis et d'élaborer les plans permettant d'éviter d'éventuels retards », explique Sumesh Rahavendra.

Adopter une approche globale
Ce dernier conseille aux décideurs qui veulent maximiser les résultats nets d'adopter une approche plus globale pour gérer les risques de leur chaîne d'approvisionnement, ce qui leur confèrera davantage de visibilité, de souplesse et de contrôle. « Dans le contexte économique actuel, les entreprises africaines se voient exposées à une pression croissante pour demeurer compétitives, tant sur le plan local qu'international et, parfois, elles ne sont pas en mesure de construire des chaînes d'approvisionnement robustes. Une externalisation stratégique de la logistique peut contribuer de manière significative à la rentabilité d'une entreprise. Assurez-vous par conséquent de miser sur les bons partenaires, ceux qui comprennent l'économie mondiale et qui, surtout, ont saisi les subtilités de l'art de faire du commerce avec chaque région africaine, car il n'existe pas de solution universelle applicable à tous les pays africains », conclut-il.

Patrick Kianimi

PRODUITS PÉTROLIERS

Kinshasa examine des réajustements des prix

Lors de la réunion de la Troïka stratégique, en début de week-end, le ministère de l'Économie a présenté un certain nombre de scénarii au regard de l'évolution du contexte international.

Depuis un certain temps, une rumeur persistante circulait déjà dans les milieux pétroliers de la capitale annonçant un possible nouvel ajustement à la hausse des prix, à l'inverse des tendances enregistrées depuis le dernier trimestre de l'année 2014. Une situation paradoxale, selon les consommateurs impuissants car ils devront payer plus au moment où les prix affichent une baisse continue. À la dernière réunion de la Troïka, rien de tel n'a été décidé, du moins pour l'instant. « Tout en accédant à la proposition faite, la Troïka stratégique a exhorté au ministère de l'Économie à la prudence tenant compte des facteurs conjoncturels à la baisse des prix observés au niveau mondial », peut-on lire sur le communiqué final sanctionnant la réunion. Le principe d'un réajustement est acquis moyennant « prudence ». Cependant, dans le document, il n'y a aucune référence à ces scénarii en discussion ou même la direction que pourrait prendre cette nouvelle révision des prix. Cependant, l'on doute qu'un appel à la « prudence » puisse se justifier si le ministère de l'Économie suivait la tendance réelle du marché mondial en revoyant à la baisse les prix.



La plate-forme pétrolière de Perenco à Moanda (Bas-Congo)

Toutefois, l'analyse du gouvernement va plus loin, en intégrant une réflexion de la Banque mondiale (BM) plutôt optimiste. La rédaction a d'ailleurs, en son temps, fait un large écho du document intitulé « La chute des cours de pétrole qui rassure les pays en développement importateurs ». En substance, selon l'institution financière internationale, il n'y a pas de panique car « les pays en développement importateurs pourraient bien tirer des avantages substantiels de la baisse des cours de pétrole si cette tendance devrait s'accompagner d'une accélération de la croissance mondiale ». Rebondissant sur cette perspective économique, la BM s'est mieux expliquée. « La baisse des prix du pétrole entraînera d'importants rééquilibres des revenus réels des pays en développement exportateurs et importateurs du pétrole. Ces faibles prix permettent, aux exportateurs comme aux importateurs, d'entreprendre des réformes susceptibles d'accroître les ressources budgétaires et favoriser l'atteinte de vastes objectifs environnementaux ».

Plus concrètement, pour un pays comme l'Inde, avec son économie à revenu intermédiaire, cette baisse du pétrole devrait booster sa croissance à 6,4% en 2015, contre 5,6% en 2014 et 7% projetés entre 2016 et 2017. L'on observera une baisse de l'inflation dans les pays comme le Brésil, l'Indonésie, l'Afrique du Sud et la Turquie. Mais, a poursuivi la BM, il y aura un ralentissement dans les pays exportateurs comme la Russie. Cette dernière ralentira de 2,9% avant de retrouver une croissance positive en 2016, estimée à 0,1%. Par contre, pour les pays à faible revenu, une autre donnée importante s'est ajoutée en 2014. « L'activité économique s'est renforcée en 2014 avec l'augmentation des investissements privés publics, la forte croissance des secteurs tertiaires, d'abondantes récoltes et d'importants apports de capitaux ».

La suite de l'analyse est plutôt interpellatrice pour la RDC : « cette activité ralentira dans les pays qui exportent les produits de base en raison de la modération des prix et de ces produits ». Toute la question est celle de savoir si la double casquette de la RDC en tant que pays importateur et exportateur n'aura pas une incidence sur son activité économique. Au-delà, l'on ne peut que s'inquiéter de cette baisse dans la durée car il est inutile de rappeler que l'économie congolaise est tirée par les matières premières, et justement le pétrole y occupe une place prépondérante. Comme l'explique la BM, « la croissance économique de la RDC a atteint 7,4% en moyenne par an au cours des dernières années, et le secteur des industries extractives serait responsable d'au moins 20% de cette croissance ». Mieux, les recettes du secteur extractif (mines et pétrole) auraient atteint 48% des recettes totales en 2011 dont près de 30% du total provenant du secteur pétrolier alors que la production reste stagnante depuis plusieurs décennies. Fort heureusement, l'on enregistre aussi en RDC une montée fulgurante d'autres secteurs, notamment l'agriculture et les secteurs manufacturiers et tertiaires. Aussi le gouvernement devrait-il continuer à y affecter les investissements nécessaires.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL-TRANSFERTS

Controverse autour du départ de Lema et Yunus Sentamu au CS Sfaxien

Alors que le site web officiel du CS Sfaxien affirme la signature de deux joueurs de V.Club, Lema Mabidi et l'Ougandais Yunus Sentamu, le staff dirigeant de V.Club ne reconnaît pas ces deux transferts et va en opposition à la CAF.

L'information est livrée par le site web officiel du club tunisien, le milieu relayeur international de V.Club, Lema Mabidi, (actuellement en sélection en Guinée équatoriale où les Léopards de la RDC prennent part à la 30^e Coupe d'Afrique des Nations -CAN-) aurait signé au CS Sfaxien. Le montant de ce transfert n'a pas été rendu public, mais la durée du bail est de deux ans et demi, indique le site du club de Sfax qui publie également la photo du milieu de V.Club arborant ledit contrat et arborant le maillot de CS Sfaxien. C'est aussi le cas de l'attaquant international ougandais des Dauphins Noirs de Kinshasa, Yunus Sentamu, selon une vidéo diffusée sur le site du

club tunisien.

Alors que tout porte à croire que les deux joueurs se sont effectivement engagés avec le CS Sfaxien, le comité de direction de l'AS V.Club ne reconnaît pas ces deux transferts, indique Radio Okapi. «Le staff dirigeant du club de la capitale congolaise est allé en opposition auprès de la Confédération africaine de football (CAF) et signale que les noms de deux joueurs ont

été envoyés pour la campagne africaine de 2015. V.Club jouera la Coupe de la Confédération», souligne la radio onusienne. Les dirigeants de V.Club ont d'ailleurs longuement échangé, le 16 janvier, avec ceux de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) à ce sujet.

L'on rappelle que Lema Mabidi a été exceptionnelle lors de la finale de la Ligue des champions que V.Club a cependant perdue



Yunus Sentamu



Lema Mabidi

face à l'Entente Sétif d'Algérie. Il a signé le doublé lors du match à égalité de deux buts partout à Kinshasa en finale aller, avant d'inscrire le but de V.Club en finale retour disputé à Blida (1-1). Quant à Yunus Sentamu, il avait inscrit le but de la victoire de V.Club contre CS Sfaxien à Sfax (2-1), permettant à V.Club

d'accéder en finale. V.Club, se soutient-on, avait battu CS Sfaxien aussi bien au match aller à Kinshasa qu'au match retour à Sfax par la même marque de deux buts à un. Avec l'opposition de V.Club introduite à la CAF, l'on attend voir la suite de ce dossier.

Martin Engimo

CAN 2015

Le gouvernement fixe la prime des Léopards

Le gouvernement a décidé de remettre cinq mille dollars par match à chaque joueur de l'équipe nationale.



Les Léopards de la RDC lors de leur préparation au Cameroun

La question de la prime des joueurs a souvent été la tendon d'Achille au sein des Léopards de la RDC. À la 29^e CAN en Afrique du Sud en 2013, elle s'était posée avec acuité. Et pour cette 30^e CAN en Guinée Équatoriale, l'on veut croire que cette préoccupation qui influe sur la prestation des joueurs va être réglée à bon escient. En effet, le gouvernement a alloué une prime de cinq mille dollars américains par match pour chaque joueur des Léopards. Et cette prime sera revue à la hausse si les poulains du sélectionneur Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera réussissent à atteindre les quarts de finale. Mais le président de la Fédération congolaise de football association, Constant Omari Sele-

mani, a conscientisé les joueurs en ces termes lors d'une causerie morale à Malabo : « Vous ne venez pas à l'équipe nationale pour faire de l'argent mais pour faire le bonheur du drapeau que vous venez défendre. Privilégiez l'essentiel. L'essentiel, c'est ce qui nous unit. L'essentiel, c'est les 75 millions des Congolais qui sont derrière vous ». Constant Omari a également mis l'accent sur la discipline : « J'avais dit au coach que celui qui est indiscipliné, vous le mettez à l'avion et il part, même si c'est le meilleur joueur du monde. Je préfère perdre avec des joueurs disciplinés que gagner avec des joueurs indisciplinés ».

M.E.

DIVISION 1

Linafoot pourrait escamoter la phase retour pour le play-off

La phase retour de la 20^e édition du championnat national de football pourrait ne pas être organisée.

Dix-sept clubs sur les vingt participant à cette compétition nationale ont voté pour la non-organisation de la phase retour, avant le play-off. C'était le 15 janvier au cours d'une réunion cruciale entre le comité de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot), l'instance organistrative de ce tournoi, et les clubs. Et le 14 janvier, la Fédération congolaise de football association (Fécofa) et la Linafoot étaient autour d'une table afin de voir comment organiser la phase retour de la linafoot.

Au sortir de la réunion avec les clubs, le président du comité de gestion de la Linafoot, Simon Kayoyo Umbela, a indiqué : « Jusqu'à présent, on a pas encore pris une décision concernant la poursuite ou pas du championnat national. Nous avons enregistré les propositions des clubs et nous irons voir la Fécofa avant de prendre une décision... Nous sommes incapables d'organiser la phase retour à cause de la contrainte financière et le timing. Nous avons organisé la phase aller avec les frais de participation des clubs et les recettes de matches. Si on organise la

phase retour, elle prendra fin au mois d'avril et, dans ce cas là, on aura pas le temps d'organiser le play-off ».

C'est de manière laborieuse que la Linafoot lançait la 20^e édition du championnat national en octobre 2014, alors que le principal sponsor, la so-



Simon Kayoyo, président de la Linafoot

ciété des télécoms Vodacom, s'était retirée. Et depuis, la Linafoot a fait face à de sérieuses contraintes financières; et en même temps, elle n'a pas réussi à remplacer Vodacom. Et avec la non-organisation de la phase retour, la Linafoot s'apprêterait à organiser directement le play-off avec les cinq premiers de chacun de deux groupes. wait and see.

M.E.

TROPHÉE DE L'UFC – 2^e ÉDITION

Les meilleurs du football récompensés

Le 4 janvier en direct sur le plateau de la Radiotélévision nationale congolaise 2 (RTNC 2) que ceux qui se sont distingués en football au cours de l'année 2014 ont été primés par l'Union des footballeurs du Congo (UFC). Le coprésident de l'UFC, Kamango Bate Sele, a représenté la structure organisatrice à la cérémonie de remise des prix.

Le syndicat des joueurs a organisé cette année la deuxième édition du Trophée UFC en présence des personnalités du mouvement sportif national. Et l'on a noté la présence du président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), Constant Omari. Les primés, particulièrement les joueurs, ont été votés par leurs pairs, notamment les joueurs des clubs de Kinshasa, de Matadi dans la province du Bas-Congo et de Lubumbashi dans la province du Katanga. Il s'agit en fait d'un vote de onze meilleurs joueurs congolais et aussi des étrangers évoluant en RDC de l'année 2014.

Pour les organisateurs, la motivation parmi les joueurs de fournir encore plus d'efforts lorsque le choix des meilleurs est fait par les athlètes eux-mêmes. Aussi le gardien de but Robert Kidiaba (164 voix) de Mazembe a-t-il été primé comme le meilleur à son poste. Djo Issama Mpeko (136 voix) de Kabuscorp en Angola



La cérémonie de remise de prix de l'UFC en images (photos Léopardfoot.com)

est le meilleur latéral droit, alors que Jean Kasusula Kiricho (175 voix) de Mazembe a été choisi comme meilleur latéral gauche. Les deux meilleurs défenseurs axiaux congolais sont Chancel Mbemba (174 voix) d'Anderlecht de Belgique et Cédric Mongongu (173 voix) d'Évian TG en France. Youssouf Mulumbu (129 voix) de West Bromwich Albion en Angleterre a reçu la palme de meilleur milieu défensif. Les deux milieux offensifs choisis par les joueurs sont Guy Lusadis Basisila (110 voix) de l'AS V.Club et Cédric

Makiadi (134 voix) de Werder Brême en Allemagne. Les trois meilleurs attaquants issus du scrutin des joueurs sont Yannick Yala Bolasie (170 voix) de Crystal Palace en Angleterre, le Tanzanien Mbwana Ali Samata (84 voix) de Mazembe et Firmin Mubele Ndombe (158 voix) de l'AS V.Club.

Outre les onze meilleurs, l'UFC a réservé d'autres trophées. C'est le cas du « Trophée de l'honneur » décerné à une vieille gloire du football congolais en guise d'hommage pour les mérites du passé.

Et pour l'édition 2014, le prix est revenu à Léon Mungamuni dit l'homme d'Asmara. Cet ancien attaquant de l'AS V.Club a pris une part très active lors du premier sacre des Léopards en Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 1968. Et l'on se souvient que Mungamuni avait été très décisif en demi-finale qui s'était déroulée à Asmara, actuel capitale de l'Érythrée qui à l'époque faisait encore partie de l'Éthiopie. La RDC avait écarté de son chemin l'Éthiopie, pays organisateur, par trois buts à deux et Mungamuni

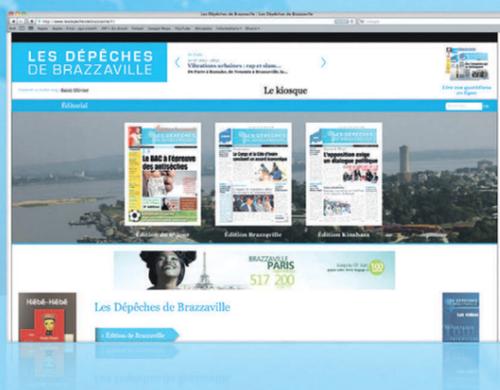
avait littéralement été l'homme du match, auteur d'un doublé. Et au final, la RDC avait remporté la Coupe aux dépens du Ghana battu par un but à zéro, but de Pierre Kalala. C'est feu le Négus, l'empereur Hailé Sélassié, qui avait en mains propre remis la coupe au capitaine de la RDC à l'époque, Nicodème Kabamba. L'UFC a donc à juste titre remis ce trophée de l'honneur, prix de reconnaissance et d'hommage, à Léon Mungamuni.

L'UFC a également remis un trophée spécial dénommé « Prix de la meilleure initiative » au gouverneur Alphonse Ngoy Kasanji de la province du Kasai oriental et président sportif de l'équipe de Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi. Ce féru du football a pris l'initiative de doter sa province d'un stade moderne actuellement en construction, le stade Pierre Kashala Bonzola, afin que son club joue les rencontres à domicile, nationale et surtout internationales devant ses supporters de la capitale congolaise du diamant. En fait, Sanga Balende va disputer cette année la Ligue des champions d'Afrique. Le Trophée Stade ambiance a été décerné aux Supporters de l'AS V.Club, alors que celui du meilleur entraîneur a logiquement été remis à Florent Ibenge Ikwange de V.Club et sélectionneur des Léopards de la RDC qualifiés pour la CAN 2015 en Guinée Équatoriale.

Martin Enjimo

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

Canal+ vous fait vivre la Coupe d'Afrique des Nations 2015

La directrice générale adjointe de Canal+, Alice Holzman et le célèbre journaliste sportif, Hervé Mathoux, ont animé une conférence de presse le 14 janvier à Brazzaville, pour mettre à découvert les dispositifs qui permettront à leurs abonnés de ne pas manquer l'évènement.

Canal+ ne souhaite pas voir ses abonnés rater un seul instant de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015 qui se dispute du 17 janvier au 8 février en Guinée Equatoriale. Pour donner à ces derniers la meilleure expertise possible, la chaîne mettra à leur disposition les consultants les mieux outillés en matière de football. Il s'agit notamment des anciens internationaux camerounais Patrick Mboma et Rigobert Song, François Zahoui ancien sélectionneur de la Côte d'Ivoire, de Luc Sonor



équipes... L'émission sera diffusée du lundi au vendredi à partir de 20 heures et le week-end à partir de 17 heures. « On a décidé de traiter la CAN au même titre que la Coupe du monde avec un dis-

positif total : des émissions, des résumés pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de suivre la diffusion en direct à l'instar de l'émission "Viva Africa" », a expliqué Hervé Mathoux. La directrice générale adjointe, Alice Holzman, a souligné que Canal+ est arrivé en force pour donner à cette CAN l'ampleur qu'elle mérite. Dans la série de questions-réponses, lors de cette conférence de presse, la problématique de la collaboration avec les chaînes nationales pour la couverture de cette compétition a été évoquée. Hervé Mathoux a levé l'équivoque. « Notre intention n'est pas de priver les peuples des compétitions qui sont fondamentales pour eux. (...) Nous venons en apport avec quelque chose de plus. On va donc travailler en bonne intelligence avec les autres médias », a-t-il précisé. Alice Holzman a, pour sa part, apporté une nuance : « On est confraternelle mais il n'y



ancien footballeur français, de José Karl Pierre Fanfan, Nasser Sanjak et d'Habib Beye ancien défenseur de l'équipe nationale du Sénégal, quart de finaliste du mondial 2002.

L'ancien portier camerounais, Joseph Antoine Bell, animera la rubrique intitulée La minute "Bell". À propos, celui-ci proposera, tous les jours, un billet d'humeur. La séquence le "Prof de foot" à laquelle le public sportif s'était déjà habitué pendant la Coupe du monde 2014 va refaire surface, avec pour animateur Digbeu Cravate. À chaque mi-temps, l'humoriste ivoirien aura pour mission d'expliquer un terme propre au football pendant 1 minute 30. Les éditions spéciales de la Data Room seront présentées par Grégoire Margotton. Hervé Mathoux aura pour responsabilité, entre autres, d'animer un magazine quotidien. Au menu dudit magazine : les coulisses, les images exclusives, l'actualité des

football, pour la diffusion de la CAN 2015 et non les droits de céder à une autre chaîne une quelconque diffusion.

Réception et échanges des footballeurs du CESD

Après la conférence de presse, Hervé Mathoux et Alice Holzman se sont entretenus avec les élèves footballeurs du Centre d'Etudes et Sports La Djiri (CESD). La rencontre était prévue dans le site même du CESD pour permettre à ces figures remarquables de Canal+ de voir les conditions modernes dans lesquelles cette pépinière sportive se fait former. Malheureusement, le temps a déjoué le programme. C'est finalement dans un hôtel de la place, où s'est tenue la conférence de presse, dans la matinée du 14 janvier, que la retrouvaille a eu lieu. Les représentants de Canal+ n'ont donc pas touché du doigt la réalité de terrain.

Néanmoins, le journaliste sportif français, Hervé Mathoux, a salué, entre autres, la vocation du centre qui n'a pas dissocié les études du Sport. Un grand avantage qui, selon lui, pourra permettre aux jeunes qui n'auront pas la possibilité de devenir footballeur professionnel, de réussir dans



d'autres domaines de la vie. « La création des académies structure la formation des footballeurs dès le jeune âge », a-t-il rappelé, par ailleurs.

L'entraîneur formateur du CESD, Vincent Rautureau, n'a pas caché sa joie de voir ses élèves échanger, tour à tour, avec les responsables de Canal+. L'intérêt de la rencontre, il l'a aussi souligné : « Cette retrouvaille nous a permis, entre autres, de présenter à Canal+ notre tournoi qui aura lieu en février prochain avec les sélections nationales », a-t-il expliqué. Le technicien français n'a pas manqué de souligner qu'une couverture médiatique de la part de Canal+, pour cette compétition notamment, serait magnifique.

Les joueurs du CESD ont abondé dans le même sens. D'ailleurs, le vice-capitaine de l'équipe de ce centre de formation, Bodongo Lionel, a vu en cette rencontre la possibilité de bénéficier d'une certaine visibilité à travers Canal+ qui, à l'en croire, dispose de tout pour relever leurs talents à la face du monde.

« Mon souhait est qu'un jour je sois suivi, avec mes coéquipiers sur Canal+ notamment lors des compétitions internationales des centres de formation auxquelles nous participons », a-t-il fait savoir. Pour terminer en beauté, une série de photo de famille s'en est suivie. Une manière d'immortaliser la rencontre avec les figures emblématiques de Canal+.



HUMEUR

Santé publique. Hier la cola qui guérit, aujourd'hui la gourmète et la bague

Le constat est là, d'où cette interpellation d'ordre général, à la fois en direction des autorités en charge des questions de santé publique et aussi à l'endroit de la population elle-même parfois désabusée par ces vendeurs de ces objets. À Pointe-Noire, ces derniers temps, il n'est pas rare d'observer qu'une certaine communauté, peut-être, à la quête d'un gain facile se permet de vendre à la population des gourmettes et bagues fabriquées de façon artisanale, qui, semble-t-il mettraient ceux qui les auraient achetées dans une position de sujets immunisés face à n'importe quelle pathologie. Quelle ironie !

Et pourtant les questions sanitaires, disent les spécialistes, ne devraient pas être traitées avec une certaine légèreté dangereuse par ceux qui n'en ont pas la formation et la connaissance. La santé, c'est la vie, a-t-on appris. Près de quatre ans sont écoulés, un pareil agissement était observé à Brazzaville et était en train de gagner d'autres agglomérations du pays, avec la vente d'une espèce de cola blanchâtre de près de 3 cm de diamètre, semble-t-il celle-ci avait plusieurs vertus médicinales. Cette cola, vantaient ceux qui la vendaient, pouvait soigner le paludisme, les hémorragies, l'hypo ou l'hypertension, les troubles gastronomiques, les maladies respiratoires, l'anémie, les pathologies oculaires, les troubles de fécondité, la tuberculose, bref toute une kyrielle de maladies tropicales. Quel médicament ! se demandaient certains curieux éveillés.

Or à écouter les avis de nombreux clients-acheteurs de cette soi-disant cola, ce sont plutôt les effets contraires qui se produisaient contrairement aux commentaires mensongers et abusifs de ceux qui vendaient ce médicament-objet. Cette attitude devenant dangereuse et ne pouvant plus laisser indifférents ceux qui ont en charge les questions sanitaires, celle-ci a fini par ne plus être vendue, car laisser libre cours à un tel agissement sanitaire, ce serait favoriser le risque d'une intoxication généralisée, car ce produit n'était ni testé par des laboratoires, ni agréé par la communauté scientifique voire l'OMS. Et même si cette cola pouvait être rangée du côté de la médecine traditionnelle, ce n'était pas de cette façon qu'elle serait vendue à la population. Pourquoi ces gens-là ne seraient pas allés voir les autorités sanitaires pour une autorisation en bonne et due forme après bien sûr que ce produit soit passé par une série de tests expérimentaux pour sa validité médicinale. Et lorsqu'on interrogeait les vendeurs de celle-ci, ils parlaient d'une cola venant d'Impfondo, qui avait été découverte par les populations autochtones. Au fond, simple gesticulation et astuce.

Aujourd'hui, c'est la gourmète et la bague qui arrêtent toute pathologie. Pire encore, les gens se précipitent à les acheter. Quelle imprudence ! Et la crainte est que, si les choses ne sont pas tirées au clair, on risque de vivre aussi des effets contraires. À dire vrai, et parlant du paludisme, les moyens de sa prévention, ce sont l'assainissement de l'environnement et l'usage des moustiquaires imprégnées d'insecticides. Et son traitement curatif commande la prise des médicaments pharmaceutiques qui ont été expérimentés, testés et acceptés par l'OMS et non des bagues et gourmettes « magiques ou magnétisées ». Et lorsqu'on pose la question à la personne qui porte cette gourmète et cette bague, elle répond, « on nous a dit que cette gourmète et cette bague immunisent le corps contre de nombreuses maladies, en l'occurrence le paludisme ».

La balle est donc du côté de ceux qui ont la charge de veiller à ces questions de santé publique, car il est dangereux de laisser des vrais parasites intégrer ce monde médical lorsqu'on sait que toute erreur sur l'organisme humain n'a pas d'excuse.

Faustin Akono

KOUILOU

Le Centre des ressources pour l'agriculture périurbaine délocalisé à Hinda

Le déplacement de ce centre de Pointe-Noire à Hinda est dû au fait que dans la ville océane la structure était installée dans le périmètre récupéré par l'Etat pour l'extension du port maritime.

« Nous avons acquis un terrain de 36 hectares où sera installé, dans cette localité du département du Kouilou, le Centre de ressources professionnelles en agriculture périurbaine », a fait savoir le porteur du projet, le père Christian de La Bretesche. Les travaux d'aménagement de ce site sont d'ailleurs en cours. Les techniciens sur place s'attèlent au traçage des terrains où vont s'installer près de cent cinquante maraîchers œuvrant dans ce projet dont la réalisation est chiffrée à près de 750 millions de FCFA. Les spécialistes du génie s'impliqueront, au moment opportun, à l'édification des habitations et la mise en place de certains équipements. « Nous voulons créer un espace maraîcher moderne », a expliqué le père Christian de La Bretesche. Ce centre regorgera aussi en son sein un service d'appui, et son travail consistera à organiser, entre autres, la commercialisation des produits, à élaborer des espaces maraîchers et à mettre en place un système hydraulique moderne pour faciliter l'arrosage. A noter que



Le père Christian de La Bretesche expliquant le projet / crédit photo Adiac.

l'espace où va s'ériger ce centre de ressources professionnelles pour l'agriculture périurbaine est une propriété de la coopérative de gestion financière propre au projet, à en croire le père Christian de La Bretesche. « C'est une manière de permettre aux maraîchers et aux agriculteurs périurbains de stabiliser leurs activités sur un terrain dans lequel ils ont une propriété collective. Ainsi,

chaque sociétaire est attributaire d'un lot qu'il va gérer, tout en développant les activités de maraîchage, d'arboriculture, de pisciculture et d'élevage », a-t-il dit, tout en soulignant que le projet mis en place par la communauté dénommée « Les frères paysans de la Tébaïde », est toujours en attente des subventions additionnelles.

Romnique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL D'ÉLITE

L'AS Cheminots bat l'ASP sans la manière

La deuxième journée du championnat national de football s'est achevée le 15 janvier au Complexe sportif de Pointe-Noire par la victoire de l'AS Cheminots sur l'ASP, 3-2 et celle de FC Bilombé face à Munisport, 2-1

La compétition se poursuit jusqu'alors sans incident majeur à Brazzaville comme à Pointe-Noire. Cependant, du point de vue technique la prestation de certaines formations ne convainc pas encore les fans et certains dirigeants de clubs. A l'instar de Nico Nicoyé considéré comme non favori dans cette compétition mais, qui caracole seul en tête avec 6 points, à l'issue de la deuxième journée dudit championnat. Ce, devant JST, Patronage, Bilombé (4 points chacun). Tandis que, les équipes de renom comme AC Léopards, Diables Noirs, Etoile du Congo, CARA ont tous 3 points chacun. C'est aussi le cas de l'AS Cheminots qui s'est imposé, sans convaincre, le 15 janvier dernier face l'ASP, 3-2. Ce, après sa dé-

faite d'un but contre deux face à Nico Nicoyé.

Les péripéties d'une défaite surprise

Dès l'entame du match, le premier gardien de l'ASP, Mouzita commet une faute hors de sa surface de réparation en voulant se défendre, il est sanctionné par un carton rouge juste à la première minute. L'ASP obligé de jouer à dix contre onze, garde son sans froid mais, malheureusement à la 10e minute, Ibernol Pongui de l'AS Cheminot d'une frappe croisée aidé par le deuxième poteau place le cuir au fond du filet adverse. Un avantage qui ne dure pas longtemps puisqu'à la 20' Malonga Lemina rétabli l'équilibre, avant de prendre l'avantage à la 44' où suite à une belle passe de son coéquipier il trompe deux défenseurs et lobe le gardien de but de Cheminots. C'est sur ce score de 2-1 que les deux équipes se sont séparées à la mi-temps. Les supporters qui se souvenaient du cheminement du match de la première journée, déçus, quittaient déjà le stade. Mais, du

retour des citrons les Cheminots reprennent confiance, malgré quelques situations que traverse l'équipe, qui venait de se séparer de son tuteur, Alexis Ndinga à la veille de ce match ramènent les pendules à l'heure à 86' par l'entremise de Dimitri Loukalou qui reprenait du pied droit le centre de Trésor Nganga. A 2 buts partout les Cheminots continuaient à croire, c'est ainsi que dans le temps additionnel, le même Loukalou réussit à faire l'impossible et donne la victoire à son club Cheminots, 3-2.

Soulignons qu'avant le match Cheminots/ASP, FC Bilombé a arraché sa première victoire de la compétition face à Munisport, 2-1. Dans le cadre de la poursuite de cette même journée, à Brazzaville, Etoile du Congo a courbé l'échine face à Tongo-FC, 1-3.

À l'issue de cette deuxième journée la surprise est énorme, puisque le dernier du classement de la saison passée, Nico Nicoyé caracole seul à tête du championnat avec 6 points.

Charlem Léa Legnoki

CAN 2015

Des Diabes rouges à deux visages font match nul face à la Guinée Équatoriale

Thievy Bifouma a offert un point aux Diabes rouges en égalisant à la 86^e minute face à la Guinée Équatoriale (1-1). Si le Congo a réalisé une bonne fin de match, il faudra attendre l'issue de cette phase de poules pour savoir si ce match nul est un bon ou un mauvais résultat.

Le match d'ouverture de la 30^e CAN opposant Congo et la Guinée Équatoriale a accouché d'un but partout pendant que le Gabon l'emportait 2-0 devant le Burkina Faso. Statistiquement, le résultat obtenu par les Congolais a deux vérités. Il n'est pas bon. Il est non plus mauvais puisque dans ces genres de compétition à quatre, la perte des points surtout à l'entame n'est pas la bonne option.

Ce résultat est la conséquence logique des deux visages présentés par les Diabes rouges sur le terrain : celui d'une équipe moins engagée, dépassée par l'enjeu du match d'ouverture pendant les quarante cinq premières minutes puis celui d'une équipe qui, boostée par les changements, a eu les armes pour réagir.

L'attaquant congolais, Fodé Doré symbolise à lui seul les difficultés de l'équipe. Parfois brillant lors des éliminatoires, il n'a été, samedi, que l'ombre de lui-même. Souvent battu dans les duels, il a eu beaucoup de déchet dans ses transmissions. L'ouverture du score de Nsue, à la 16^e, découle d'ailleurs d'une perte de balle de l'ancien Angevin : Senobua récupère,

élimine Francis Nganga et sert Balboa. La passe de ce dernier profite à Emilio Nsue Lopez qui place le ballon entre les jambes de Christoffer Mafoumbi et devient le premier buteur de cette CAN 2015. Héros de la qualification au Soudan, Francis Nganga a souffert lors de ce match d'ouverture. À la 81^e, le latéral gauche de Charleroi a touché du bois sur un coup-franc dont personne n'avait pu couper la trajectoire. Pas suffisant pour relever une prestation poussive. Au milieu du terrain, Delvin Ndinga est



Thievy Bifouma a été dans les tous bons coups congolais/adiac

lui aussi passé à côté de son match en témoigne le nombre de ballons perdus et des passes manquées. L'équipe avait aussi des talents à faire valoir. Christoffer Mafoumbi a justifié la confiance que Claude Le Roy lui a accordée en le titularisant. Le gardien du Pontet en CFA a sorti le grand jeu en enrayant deux face-à-face avec Balboa (60e) puis Nsue à la 69e, empêchant ainsi le Nzalang de prendre une avance trop préjudiciable.

Thievy Bifouma a lui aussi tenu son rang. L'attaquant d'Almé-

ria a l'initiative de toutes les offensives congolaises. Si son association avec Doré n'a pas fonctionné, comme on pouvait le souhaiter, en première mi-temps, les entrées d'Ondama (60e en remplacement de Gandzé), Douniama (65^e pour Doré) et Dominique Malonga (80^e pour Bouka Moutou) lui ont donné des ailes face aux défis qui se présentaient à lui : sur un service de Malonga, il bat Felipe Ovono et douche les espoirs des supporters équato-guinéens (86^e).

Ces derniers ont souffert, à l'image de leur équipe, et ont même cru au pire quand Bifouma adresse un caviar à Dominique Malonga, seul aux six mètres. Mais l'attaquant d'Hibernian tire sur le gardien (88^e).

Un manque d'efficacité qu'avait déjà connu Oniangué (6^e), Gandzé (28^e), Baudry (27^e) ou encore Douniama, dont la tête échoue sur le menton gauche d'Ovono (83^e).

En terminant ce match mieux qu'elle ne l'avait commencé, l'équipe congolaise peut rester optimiste, mais devra jouer de cette manière de la première à la dernière minute pour battre le Gabon, tombeur du Burkina, lors de la 2^e journée, mercredi 21 janvier.

Camille Delourme et James Golden Eloué



Le staff technique des Diabes rouges

RÉFLEXION

Peut-on éviter la guerre des religions ?

Au-delà de l'atroce tuerie qui a décimé le 7 janvier, en plein cœur de Paris, l'équipe de l'hebdomadaire Charlie Hebdo et qui provoqua dans toute l'Europe une émotion intense se pose maintenant la question, beaucoup plus grave encore, de la résurgence des guerres de religions qui ensanglantèrent pendant plusieurs siècles des régions entières de la planète et qui semblent aujourd'hui sur le point de se réveiller.

En témoigne la liste, non exhaustive mais déjà terrifiante, des événements qui ont marqué l'actualité de ces derniers mois en Europe, dans le Bassin méditerranéen et en Afrique : l'irruption soudaine à la faveur de la guerre civile en Syrie et dans le Kurdistan de ce que l'on appelle Daech ou l'État Islamique, la reprise plus ou moins avouée de la guerre en Irak sur fond d'affrontements entre Sunnites et Chiïtes, les assassinats d'otages perpétrés au nom d'Allah en Algérie, en Tunisie, en Libye et au Mali, la multiplication des massacres par la secte Boko Haram au Nigéria et

dans le nord du Cameroun, l'explosion de haine et de violence qui a détruit en quelques semaines l'unité de la Centrafrique, les tueries perpétrées à Paris il y a dix jours, les émeutes provoquées au Niger par la publication d'une nouvelle caricature du Prophète Mahomet à la « une » de Charlie Hebdo, les affrontements sans fin entre Israéliens et Palestiniens dans la bande de Gaza et à Jérusalem Est, la prolifération des centres d'entraînement djihadistes au Yémen, la transformation des prisons françaises en cellules de recrutement des Islamistes ...

Tous ces événements ont comme origine une vision radicale et donc extrémiste de l'Être suprême qui est pourtant censé rendre les hommes plus humains. Ils traduisent le fait que loin d'apaiser les conflits la religion sert, une nouvelle fois dans l'Histoire, de prétexte pour les violences les plus extrêmes, les crimes les plus inhumains, les entreprises les plus abjectes. Ils démontrent de façon irréfutable que le monde moderne

n'évolue pas dans le sens de la paix et de la concorde, mais glisse à nouveau vers un chaos philosophique, idéologique ou religieux dont aucune société ne peut se tenir à l'abri.

Phénomène plus grave encore car il laisse prévoir une aggravation de ces dérives dans les décennies à venir, le progrès technique, loin d'aider à apaiser les tensions religieuses, tend à les aggraver démesurément. Dans deux domaines au moins il jette, en effet, de l'huile sur le feu : celui de la concertation entre extrémistes grâce aux nouvelles technologies de la communication et celui de la sophistication croissante des armes qui aggrave l'effet destructeur des attentats perpétrés au nom de Dieu, d'Allah ou de Yahvé. Contrairement à ce que l'on pensait jusqu'à très récemment, plus la science avance et plus le danger de la radicalisation religieuse grandit.

Dans un pareil contexte que peuvent faire les États pour empêcher le pire de se produire ? Cette

question se trouve désormais au cœur des réflexions de tous les gouvernements, de toutes les administrations. Des réponses qui lui seront apportées dans les mois et les années à venir dépendront pour une large part la paix du monde. Elle est donc prioritaire.

Nous n'avons évidemment pas, nous qui sommes de simples observateurs de la scène, une réponse crédible à formuler dans le moment présent. Sauf peut-être celle-ci : la paix entre les hommes surgissant depuis la nuit des temps des violences, des tensions les plus extrêmes, le vingt-et-unième siècle n'échappera pas à cette règle en dépit des prétentions affirmées ici et là. Il convient donc de trouver la voie qui permettra à la raison de l'emporter sur la passion, à l'intelligence sur la bêtise, à l'humanité sur la bestialité. Et cette voie n'a qu'un seul mot : le dialogue.

Mais qui saura l'instaurer avant que le pire ne se produise ?

Jean-Paul Pigasse